# DE GAULLE

## et les départements savoyards

1937 - 1965

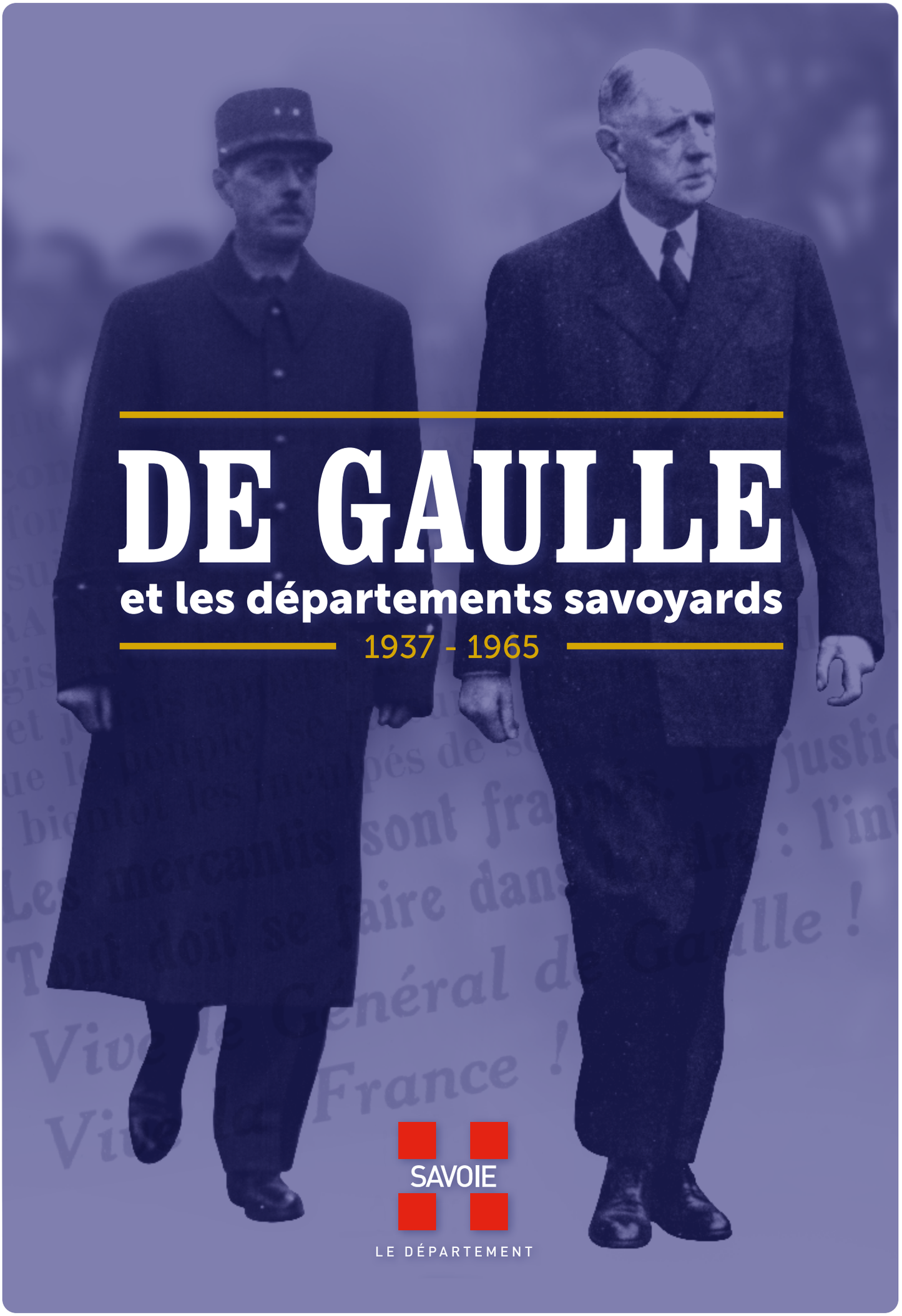

SAVOIE

LE DÉPARTEMENT

**Département de la Savoie**

**Archives départementales**
244, quai de la Rize
73000 Chambéry
archives@savoie.fr
www.savoie-archives.fr

Conception graphique : **Lise Batsalle**
Imprimeur : **Nea'graphic**
ISBN 978-2-9578861-0-4
Dépôt légal septembre 2021

# INTRODUCTION

## De Gaulle et les départements savoyards, 1937-1965

L'année 2020 a été marquée par un triple anniversaire, trois dates importantes de la vie de Charles de Gaulle et de l'histoire de France :
- 130e anniversaire de sa naissance, le 22 novembre 1890 à Lille.
- 80e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 à la radio de Londres.
- 50e anniversaire de sa disparition, le 9 novembre 1970 à Colombey-les-Deux-Églises.

Ces commémorations ont été l'occasion de travailler sur la vie du Général, ses idées, ses engagements, son action mais également l'héritage qu'il laisse au territoire national. Sa vie reste marquée par son esprit de Résistance, sa vision particulière de la France et sa posture d'homme emblématique. C'est cette ligne directrice qui a guidé le choix de documents très variés proposés dans ce dossier.

Ceux-ci sont mis à la disposition de la classe et permettent d'aborder de manière originale, à travers l'exemple des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, les programmes scolaires (cycle 3 et 4).

Ce dossier propose une exploitation sous deux entrées, chronologique ou thématique. L'entrée chronologique permet d'utiliser le personnage en fil rouge dans une programmation sur l'histoire de l'après-guerre. L'exposition *De Gaulle et les départements savoyards, 1937-1965* peut alors être exploitée en amont.

L'entrée thématique permet de traiter :
- L'appel à la Résistance en lien avec l'exposition *La Savoie des Ombres (1939-1945)*.
- La naissance de la Ve République.
- Le débat politique et le jeu démocratique.
- *Une certaine vision de la France* par le Président Charles de Gaulle.
- L'économie, le tourisme et la société dans les années 1960.

Certains documents sont particulièrement à signaler pour leur intérêt culturel et leur facilité d'exploitation.

Pour vous accompagner avec humour dans la construction d'une mémoire collective, associant histoire et valeurs citoyennes, vous serez guidés par Ringo de Balmalon rebaptisé Grigri, le chat du Général, qui distille au fil du dossier les célèbres petites phrases de son maître.

# SOMMAIRE

## PREMIÈRE PARTIE
## La République, chute et refondations


**I - De Gaulle et la Seconde Guerre mondiale** ..... 6
A - 1937, le voyage militaire ..... 6
B - Les départements savoyards en 1940 ..... 8
C - Le rappel nécessaire des valeurs démocratiques ..... 14

**II - Légitimité et jeu démocratique en Savoie** ..... 18
A - 1944, retour de la légitimité démocratique ..... 18
B - 1946, la nouvelle Constitution et le droit de vote des femmes ..... 22
C - 1948-1950, les voyages politiques ..... 28

**III – Charles de Gaulle Président** ..... 34
A - 1958, l'arrivée de Charles de Gaulle au pouvoir ..... 34
B - 1958, l'instauration de la Ve République ..... 37
C - 1960, le voyage du centenaire en Savoie ..... 38


## DEUXIÈME PARTIE
## Modernisation et transformations : une certaine idée de la France


**I – Décennie 60, transformations économiques et sociales** ..... 44
A - Les matières premières et la production industrielle ..... 44
B - Le logement ..... 50
C - L'éducation et la culture ..... 52

**II – Décennie 60, vers un tourisme de masse** ..... 54
A - Tourisme d'été ..... 54
B - Tourisme d'hiver ..... 56
C - Le premier parc naturel en France ..... 58

**III - Décennie 60, vers un essor des transports** ..... 60
A - Le développement des transports ..... 60
B - Favoriser la construction européenne ..... 64
C - Les enjeux politiques ..... 66

# PREMIÈRE PARTIE
# La République, chute et refondations

# I De Gaulle et la Seconde Guerre mondiale

## A - 1937, le voyage militaire

Au cours des années 1930, Charles de Gaulle, alors lieutenant-colonel, élabore ses théories militaires et développe sa vision du pouvoir dans une optique de grandeur nationale. Il appelle à la figure du grand homme, encourage le développement d'une puissante arme blindée mobile sans pour autant négliger la défense statique que constituent les fortifications des frontières. C'est ainsi qu'il participe à une mission d'inspection dans les Alpes en juillet 1937.

**Doc. 1** - Insigne du 70e bataillon alpin de forteresse (70e BAF).

Collection privée.

Le 16 octobre 1935 sont créés sept bataillons alpins de forteresse (BAF) dont le 70e basé à Bourg-Saint-Maurice.

1) Que signifie BAF ?
2) Quel est le grade de Charles de Gaulle à cette époque ?



**Doc. 2** - Ouvrage de la Cave-à-Canon sur la commune de Séez : photographie Phillippe Raffaelli.

Construit à partir de 1937, l'ouvrage devait contribuer à bloquer le débouché du col du Petit-Saint-Bernard et à protéger Bourg-Saint-Maurice.

Département de la Savoie, Conservation du Patrimoine.

**Doc. 3** - Positions des défenses fortifiées de la Tarentaise : carte.

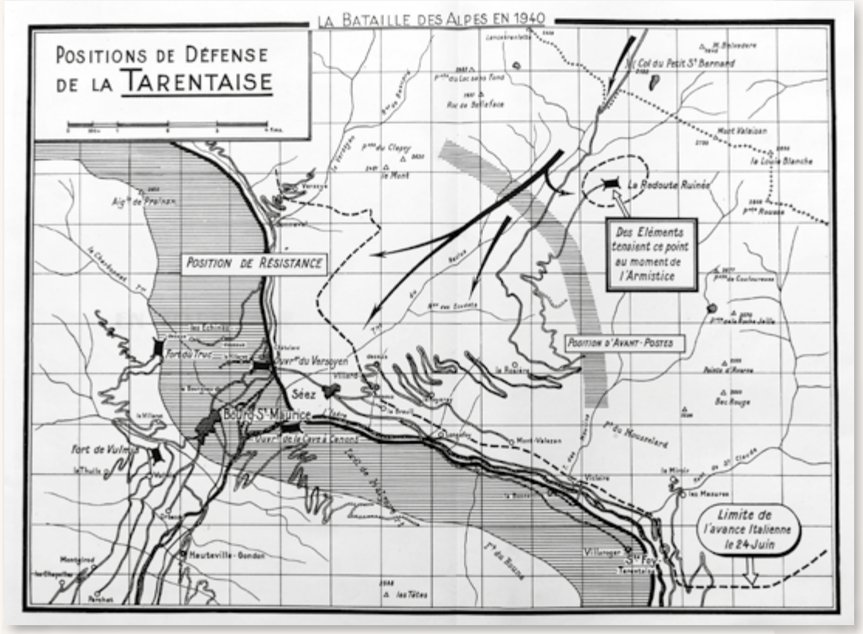


Extrait de l'ouvrage de Philippe Truttmann, *La muraille de France ou la ligne Maginot*, Woippy, 1996.

3) Comment la frontière est-elle défendue ?
4) D'après Charles de Gaulle, qu'est-ce qui ferait de la France une grande puissance militaire ?

## B - **Les départements savoyards en 1940**

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance un appel à la résistance sur les ondes de la BBC de Londres. Cet évènement est à l'origine de l'histoire entre les Savoyards et le Général. En effet, entre 1944 et 1965, il effectue plusieurs visites dans les deux départements.

**Doc. 4** - Occupation italienne : plan de localisation de la ligne de démarcation, 1940.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1382W 39].

La zone occupée est représentée en vert et concerne les communes suivantes : Séez, Montvalezan, Sainte-Foy-Tarentaise, Bessans, Lanslevillard, Lanslebourg, Termignon, Sollières-Sardières, Bramans.

***Questions liées à la chronologie***

1) Quand l'Italie déclare-t-elle la guerre à la France ? Quand signe-t-elle l'Armistice ?
2) Quel autre pays occupe le reste de la France ?
3) De quelle alliance militaire ces deux pays font-ils partie ?
4) Observez la zone occupée sur la carte. Vous parait-elle importante ? Stratégique ?



**Doc. 5** - Synthèse des discours des 18 et 22 juin 1940 couramment utilisée pour représenter l'appel du 18 juin : affichette, 1944.

# A TOUS LES FRANÇAIS

*La France a perdu une bataille!*
*Mais la France n'a pas perdu la guerre!*

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort.
Luttons tous pour la sauver!

**VIVE LA FRANCE !**

18 JUIN, 1940

Ch. de Gaulle

GÉNÉRAL DE GAULLE

Département de la Savoie, Archives départementales, [1382W 103].

5) Qui est Charles de Gaulle ? D'où lance-t-il son appel le 18 juin 1940 ?
6) Relevez la date et le nom du fondateur du mouvement « Jeune gaulliste » de Chambéry.
7) Relevez sur l'affiche ce que pourraient être les motivations de ces jeunes.

**Doc. 6** - État sommaire des menées antinationales en Haute-Savoie : extrait, août 1940.

ETAT SOMMAIRE DES MENEES ANTI-NATIONALES EN HAUTE-SAVOIE
PENDANT LE MOIS D'AOUT 1940

1°- Nombre d'arrestations opérées : 43

2°- Qualification juridique des inculpations retenues :

- Outrages au Drapeau et à l'Armée : 2
- Propos défaitistes : 1
- Déserteur : 1
- Infractions à arrêté d'expulsion : 2
- Vagabondage et défaut de pièces d'identité : 1
- Evadé de camp de concentration : 1
- Franchissements clandestins de la frontière : 7
- Vol d'effets militaires : 1
- Vols : 7
- Mandats d'amener : 9
- Extrait de jugement : 1
- Contraintes par corps : 10

Département de la Haute-Savoie, Archives départementales, [8 W 27].

**Doc. 7** - Propagande gaulliste : tract réalisé par les étudiants du lycée Vaugelas de Chambéry, 1940.

VIVE DE GAULLE

il combat pour délivrer la France

Département de la Savoie, Archives départementales, [54J].

Exemplaire conservé par Pierre Dumas.

**Doc. 8** - Rapport de l'inspecteur de police au commissaire divisionnaire de Bonneville signalant l'écoute d'une émission anglaise à la Télégraphie Sans Fil (TSF) à La Roche-sur-Foron : extrait, 11 octobre 1940.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE
Commissariat Spécial d'Annemasse

Poste de Bonneville
N°- 289

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

13 OCT 1940 — 1276

Bonneville, le 11 Octobre 1940

L'Inspecteur de Police Spéciale, G A U Jean,

à

Monsieur le COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE DE POLICE SPECIALE, détaché à BONNEVILLE

OBJET

A/s de VEILLET Ida à La Roche s/ Foron

En vous faisant retour de la lettre adressée par M. BEVILLARD Pierre, 7, Rue de l'Intendance à Vichy, à Monsieur le Prèfet de la Haute-Savoie, le 26/9/40, lettre dans laquelle il est signalé le locataire de la maison située en face de la Gare de La Roche S/ Foron, qui, le 25 Septembre 1940, vers 18 heures, au moment de l'émission de la Radio Anglaise, faisait marcher son poste de T.S.F. avec une intensité suffisante pour être entendu par les personnes qui se trouvaient dans la cour de la Gare de La Roche,

Département de la Haute-Savoie, Archives départementales, [2 W 13].

1) Présentez ces 3 documents.
2) D'après le document 6, quels sont les 3 principaux motifs d'arrestation ?
3) Lequel de ces documents a pu être conçu par les « jeunes gaullistes » ? Dans quel but ?
4) Citez les actions considérées comme de la Résistance. Justifiez.

**Doc. 9** - Premier numéro du journal *Liberté*, 25 novembre 1940.

Il s'agit d'un titre de presse clandestine, fondé par François de Menthon et son groupe Liberté.

N°1 -
25 Novembre 1940

- L I B E R T E -
-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

"Un peuple n'est vaincu que lorsqu'il accepte de l'être " (Foch)

"Je hais le mensonge; on ne mentira plus à ce pays " (Pétain)

Nous ne sommes au service de personne, faisant le sacrifice de notre vie aujourd'hui, comme hier au combat, nous continuons simplement à nous battre pour la France.

La guerre continue et l'avenir de notre pays dépend de son issue Point de liberté française si l'Allemagne d'Hitler n'est pas vaincue.

Rien n'est perdu; la guerre peut encore être gagnée. Nous refusons de nous avouer vaincus, nous refusons plus encore d'aider l'Allemagne à nous vaincre définitivement. Nous pouvons contribuer à la défaite allemande et il n'est pas pour les Français de devoir plus impérieux.

Pétain a refusé une première fois la collaboration avec l'Allemagne contre l'Angleterre. Le Maréchal doit se sentir soutenu dans sa résistance par la volonté française unanime.

La grande oeuvre de rénovation nationale à laquelle le Maréchal nous convie n'est possible que dans un ardent élan patriotique dans la liberté et la franchise. En cachant la vérité au pays, en étouffant les protestations de la fierté nationale, en chloroformant l'opinion, les services de l'information et de la radio de Pierre Laval, Montigny, Tixier Vignancourt, empêchent tout redressement français.

---

- POLITIQUE DE COLLABORATION -

Laval poursuit obstinément le renversement des alliances; la conclusion rapide d'une paix séparée devait être suivie de la collaboration franco-allemande en Afrique; la flotte et l'armée française chargées de défendre le "condominium européen" qu'Hitler rêve d'organiser sur les ruines de notre Empire, du Congo à la Méditerranée, se heurtaient fatalement à l'Angleterre.

Pétain a refusé une paix séparée. Mais il a du admettre la poursuite des négociations dites "de collaboration". Le Maréchal, si grand dans son humaihe faiblesse espère rentrer à Paris, atténuer les misères françaises et ne pas payer trop cher ces concessions de vainqueur.

Mais Laval, escorté de Brinon, l'ami d'Abetz, même les négociations. Hitler pour lui sauver la face, lui accordera sans doute quelques concessions de grand effet publicitaire... Paris vaut bien la flotte française.

Pour Hitler la "collaboration de la France" n'est pour l'instant qu'un succès diplomatique à usage interne. La guerre ne sera pas finie pour Noël, mais la France vaincue accepte la suprématie allemande sur l'Europe.

Après ce succès moral, Hitler espère peu à peu entraîner la France contre l'Angleterre. Il a besoin des basesnavales et aériennes du Maroc Français et de Dakar. Et l'Italie est inquiète de la reconstitution au Tchad d'une force française.

Les services de Laval n'ont pas caché que l'opposition de l'opinion française avait provoqué l'échec de ses plans de "collaboration" L'opinion francaise existe donc encore. Ne la laissons pas endormir par la presse de Montigny, la radio de ce minus habens qui s'appelle Tixier-Vignancourt.

---

Département de la Haute-Savoie, Archives départementales, [135 J 108].

***À étudier en classe***

**1) Présentez les personnages cités : Pétain, Laval, Hitler.**
**2) Rappelez le contexte.**
**3) Montrez qu'à cette période, la Résistance soutient Pétain.**
**4) Que signifie l'expression : « renversement des alliances » ?**
**5) Quelles en seront les conséquences ?**

## Pierre Dumas (1924-2004)

Pierre Dumas s'engage très tôt dans la Résistance. En effet, avec ses camarades du lycée Vaugelas de Chambéry, il fonde un mouvement se revendiquant du gaullisme. Ensemble, ils vont créer et diffuser une propagande spécifique et éditer, avec les moyens du bord, un journal clandestin, *Notre combat*.

Dès 1942, il dirige des opérations de propagande, de renseignements et organise des manifestations patriotiques. Les plus connues sont celles des 24 mars et 14 juillet 1942 à Chambéry au pied de la statue de la Sasson (allégorie de la Savoie). Contraint de passer dans la clandestinité, il organise plusieurs missions de sabotage et prend part à la libération de la Combe de Savoie.

Après la guerre, il poursuit une carrière politique locale et nationale où il sera tour à tour, maire de Chambéry, conseiller général, conseiller régional, député et sénateur. Entre 1962 et 1969, il alterne également plusieurs postes de secrétaire d'État dans le gouvernement Pompidou.

**« La France a perdu une bataille ! Mais la France n'a pas perdu la guerre ! »**
**(1940)**

## C - Le rappel nécessaire des valeurs démocratiques

**Doc. 10** - Acte de reddition de la garnison allemande d'Annecy, 19 août 1944.

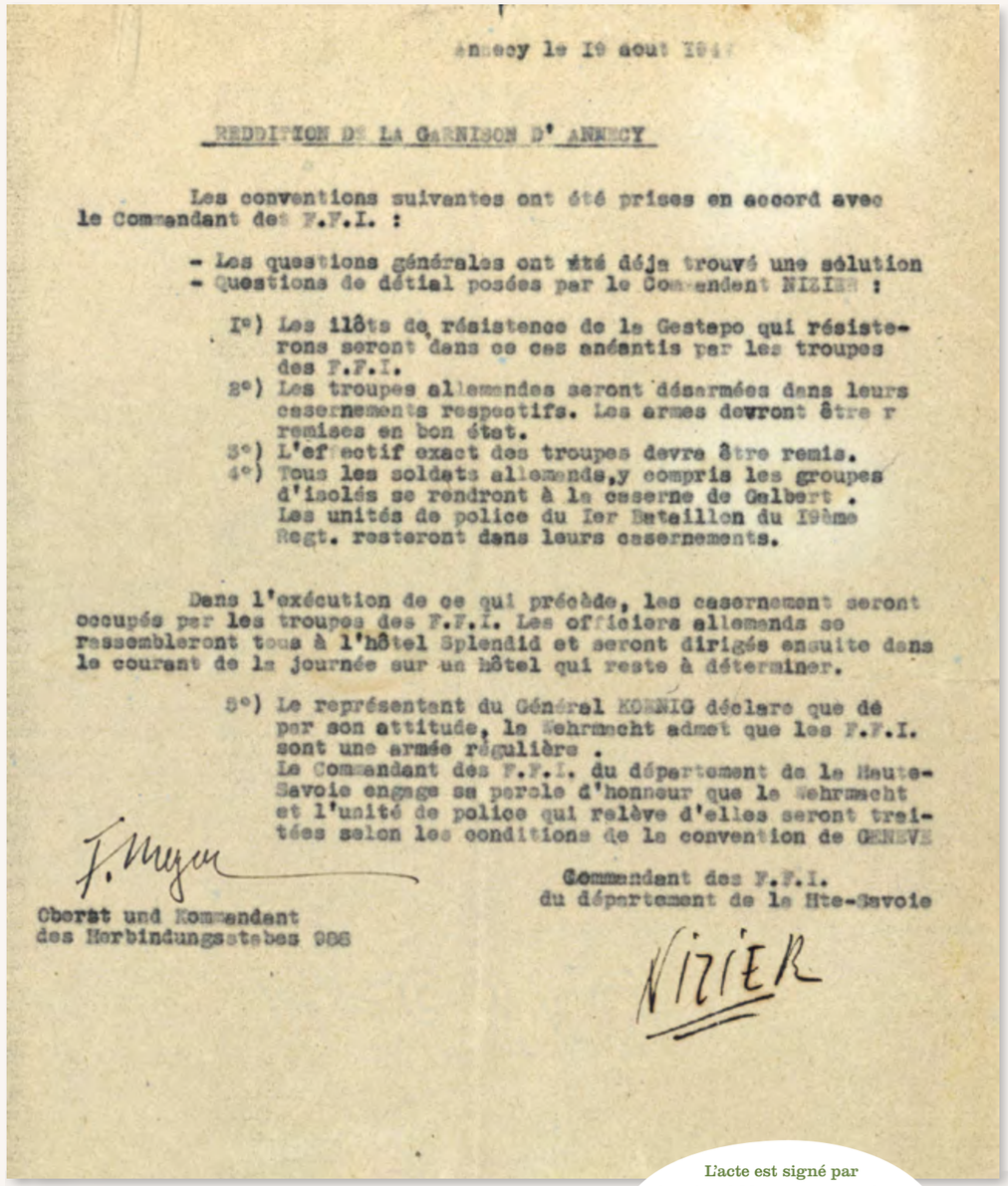

Annecy le 19 aout 1944

REDDITION DE LA GARNISON D' ANNECY

Les conventions suivantes ont été prises en accord avec le Commandant des F.F.I. :

- Les questions générales ont été déjà trouvé une solution
- Questions de détial posées par le Commandant NIZIER :

1°) Les ilôts de résistence de la Gestapo qui résisterons seront dans ce ces anéantis par les troupes des F.F.I.
2°) Les troupes allemandes seront désarmées dans leurs casernements respectifs. Les armes devront être remises en bon état.
3°) L'effectif exact des troupes devre être remis.
4°) Tous les soldats allemands, y compris les groupes d'isolés se rendront à la caserne de Galbert. Les unités de police du Ier Bateillon du 19ème Regt. resteront dans leurs casernements.

Dans l'exécution de ce qui précède, les casernement seront occupés par les troupes des F.F.I. Les officiers allemands se rassembleront tous à l'hôtel Splendid et seront dirigés ensuite dans le courant de la journée sur un hôtel qui reste à déterminer.

5°) Le représentant du Général KOENIG déclare que de par son attitude, la Wehrmacht admet que les F.F.I. sont une armée régulière.
Le Commandant des F.F.I. du département de la Haute-Savoie engage sa parole d'honneur que le Wehrmacht et l'unité de police qui relève d'elles seront traitées selon les conditions de la convention de GENEVE

F. Mayer

Oberst und Kommandant des Verbindungsstabes 986

Commandant des F.F.I. du département de la Hte-Savoie

NIZIER

Département de la Haute-Savoie, Archives départementales, [2519 W 2].

L'acte est signé par le colonel Mayer, commandant des forces d'occupation, et par Joseph Lambroschini dit Nizier, chef des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) de Haute-Savoie.

1) Présentez ce document.
2) Quelle armée est reconnue par les nazis ?
3) Que deviendront les soldats allemands qui refusent de se rendre ?

**Lucien Rose (1916-2004)**

Lucien Rose débute sa carrière professionnelle à la SNCF où il milite au sein de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC). En 1939, il est mobilisé comme sous-officier des chasseurs alpins et participe à plusieurs opérations militaires notamment sur la frontière italienne. Il est démobilisé en juin 1940 et regagne Chambéry. Son rôle syndical dans la mise en place de certains mouvements de grève locaux, notamment contre la *Relève*, l'oblige progressivement à rejoindre la clandestinité où il poursuit son combat et sa mission. En effet, en 1941, il est chargé d'organiser les premiers mouvements officiels du gaullisme dans sa région. Il travaille à l'unification des forces de l'Armée Secrète (AS) et des Francs-Tireurs et Partisans (FTP) pour constituer au printemps 1944, les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI).

À la Libération, Lucien Rose occupe de nombreux postes à responsabilité en Savoie : il est président du Comité Départemental de la Libération, préfet, conseiller général, vice-président du Conseil général et député. Adhérent au groupe Résistance démocratique et socialiste, Lucien Rose est également membre du bureau de l'Assemblée Nationale et juré à la Cour de justice chargée de juger les membres du Gouvernement de Vichy. Après avoir perdu son siège en 1946, Lucien Rose s'oriente vers la presse. Dans les années 70, il se présente aux élections municipales de Rennes où il est élu maire adjoint en 1977.

**Doc. 11** - Retour de la légitimité de l'Etat : affiche du Comité Départemental de Libération (CDL) listant les groupes armés considérés comme troupes des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), 1944.

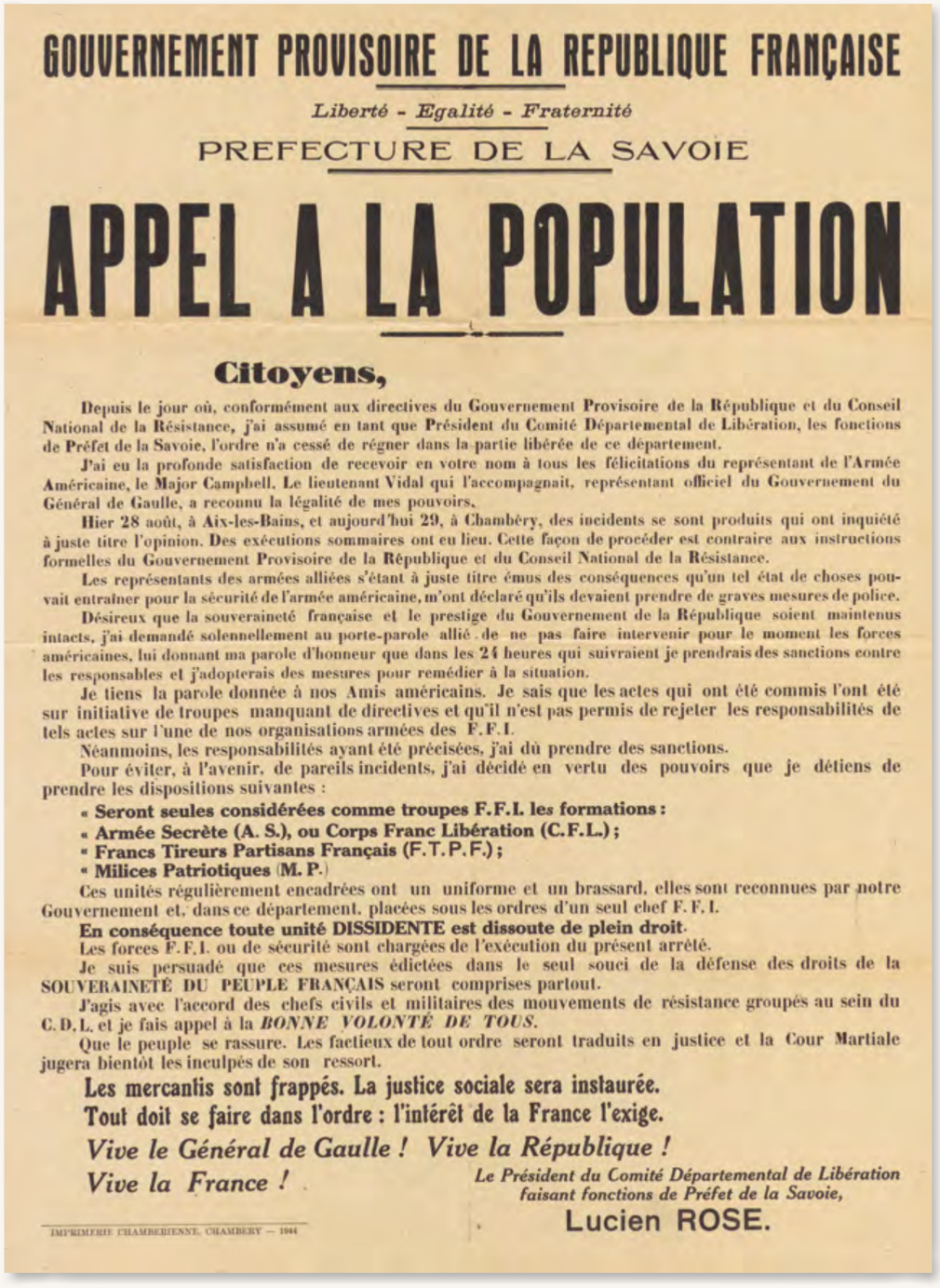

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté - Egalité - Fraternité*

PREFECTURE DE LA SAVOIE

# APPEL A LA POPULATION

**Citoyens,**

Depuis le jour où, conformément aux directives du Gouvernement Provisoire de la République et du Conseil National de la Résistance, j'ai assumé en tant que Président du Comité Départemental de Libération, les fonctions de Préfet de la Savoie, l'ordre n'a cessé de régner dans la partie libérée de ce département.

J'ai eu la profonde satisfaction de recevoir en votre nom à tous les félicitations du représentant de l'Armée Américaine, le Major Campbell. Le lieutenant Vidal qui l'accompagnait, représentant officiel du Gouvernement du Général de Gaulle, a reconnu la légalité de mes pouvoirs.

Hier 28 août, à Aix-les-Bains, et aujourd'hui 29, à Chambéry, des incidents se sont produits qui ont inquiété à juste titre l'opinion. Des exécutions sommaires ont eu lieu. Cette façon de procéder est contraire aux instructions formelles du Gouvernement Provisoire de la République et du Conseil National de la Résistance.

Les représentants des armées alliées s'étant à juste titre émus des conséquences qu'un tel état de choses pouvait entraîner pour la sécurité de l'armée américaine, m'ont déclaré qu'ils devaient prendre de graves mesures de police.

Désireux que la souveraineté française et le prestige du Gouvernement de la République soient maintenus intacts, j'ai demandé solennellement au porte-parole allié de ne pas faire intervenir pour le moment les forces américaines, lui donnant ma parole d'honneur que dans les 24 heures qui suivraient je prendrais des sanctions contre les responsables et j'adopterais des mesures pour remédier à la situation.

Je tiens la parole donnée à nos Amis américains. Je sais que les actes qui ont été commis l'ont été sur initiative de troupes manquant de directives et qu'il n'est pas permis de rejeter les responsabilités de tels actes sur l'une de nos organisations armées des F.F.I.

Néanmoins, les responsabilités ayant été précisées, j'ai dû prendre des sanctions.

Pour éviter, à l'avenir, de pareils incidents, j'ai décidé en vertu des pouvoirs que je détiens de prendre les dispositions suivantes :

**« Seront seules considérées comme troupes F.F.I. les formations :**
**« Armée Secrète (A. S.), ou Corps Franc Libération (C.F.L.) ;**
**« Francs Tireurs Partisans Français (F.T.P.F.) ;**
**« Milices Patriotiques (M. P.)**

Ces unités régulièrement encadrées ont un uniforme et un brassard, elles sont reconnues par notre Gouvernement et, dans ce département, placées sous les ordres d'un seul chef F.F.I.

**En conséquence toute unité DISSIDENTE est dissoute de plein droit.**

Les forces F.F.I. ou de sécurité sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Je suis persuadé que ces mesures édictées dans le seul souci de la défense des droits de la SOUVERAINETÉ DU PEUPLE FRANÇAIS seront comprises partout.

J'agis avec l'accord des chefs civils et militaires des mouvements de résistance groupés au sein du C.D.L. et je fais appel à la *BONNE VOLONTÉ DE TOUS.*

Que le peuple se rassure. Les factieux de tout ordre seront traduits en justice et la Cour Martiale jugera bientôt les inculpés de son ressort.

**Les mercantis sont frappés. La justice sociale sera instaurée.**
**Tout doit se faire dans l'ordre : l'intérêt de la France l'exige.**

*Vive le Général de Gaulle ! Vive la République !*
*Vive la France !*

*Le Président du Comité Départemental de Libération faisant fonctions de Préfet de la Savoie,*
**Lucien ROSE.**

IMPRIMERIE CHAMBERIENNE, CHAMBERY — 1944

Département de la Savoie, Archives départementales, [1382W 220].

***À étudier en classe***

1) Présentez ce document.
2) Que s'est-il passé les 28 et 29 août 1944 ?
3) Par qui les instructions nationales sont-elles données ?
4) Quelles troupes sont reconnues FFI par Lucien Rose ? Comment peut-on les reconnaitre ?
5) D'après cette affiche, quelles valeurs démocratiques sont fondatrices de la France d'après-guerre ?

II

# Légitimité et jeu démocratique en Savoie

## A - 1944, retour de la légitimité démocratique

En juin 1944, le Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF) remplace l'État Français. Après l'épuration, il nomme de nouveaux préfets et restaure la démocratie républicaine en organisant de nouvelles élections à différents échelons. L'Assemblée constituante élue désigne alors à l'unanimité le général de Gaulle à la tête du Gouvernement Provisoire. Celui-ci forme un nouveau gouvernement et fait adopter toute une série de réformes économiques et sociales (nationalisations, planification, sécurité sociale...).

**Doc. 12** - Libération des vallées alpines : photographie du général de Gaulle en visite à Saint-Pierre-d'Albigny en soutien à la 27e Division d'Infanterie Alpine (DIA), 8 avril 1945.

Fondation Charles de Gaulle, cliché Jack Lesage.



**Doc. 13** - Visite au cimetière de Morette : photographie du général de Gaulle avec à ses côtés François de Menthon, 5 novembre 1944.

Département de la Haute-Savoie, Archives départementales, [2 Fi 1493].

1) Les commémorations : où, quand et pourquoi ont-elles lieu ?
2) Quelle est la posture du général de Gaulle lors de ces événements ?
3) Quelle est sa fonction à cette période ?

***Synthèse***

Peut-on dire que ces actions permettent de restaurer l'autorité du gouvernement ? Justifiez votre réponse.

**Doc. 14** - Commissariat de la République des départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, du Rhône, de la Savoie et de la Haute-Savoie : affiche proclamant la Libération du territoire, 26 août 1944.

**PROCLAMATION DU 26 AOÛT 1944 (10J 3)**
**REPUBLIQUE FRANCAISE**

***Liberté - Egalité - Fraternité***

COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE DES DÉPARTEMENTS
DE L'AIN, DE L'ARDÈCHE, DE LA DRÔME, DE L'ISÈRE, DE LA LOIRE,
DU RHÔNE, DE LA SAVOIE ET DE LA HAUTE-SAVOIE

# PROCLAMATION

**Citoyens !**

Parce que, le 16 Juin 1940, le Général de Gaulle a refusé le déshonneur ;
Parce que les Pays Libres ont réuni toutes leurs forces contre le nazisme ;
Parce que les Victorieuses armées russes, britanniques, américaines et françaises étranglent l'ennemi ;
Parce que les Forces Françaises de l'Intérieur combattent avec le plus magnifique héroïsme ;
Parce que des milliers de Français ont accepté la fortune et la mort ;
**NOTRE RÉGION EST LIBÉRÉE**
Les armées allemandes défaites sur tous les fronts sont en déroute :
Les instruments de dominations d'Hitler : la Gestapo et la Milice, sont brisés. L'usurpateur qui a signé à Montoire le pacte de la collaboration dans le meurtre, ne peut plus tromper, mentir et trahir.

Vous allez retrouver vos libertés publiques : le droit de penser librement, de parler librement, de vous associer librement. Vos franchises communales seront promptement rétablies.

Non seulement la France retrouve la liberté, mais elle reprend sa place dans le monde en retrouvant ses alliances. Cela, nous le devons au Gouvernement provisoire de la République.

**Citoyens,**

Votre devoir est d'agir de telle sorte que l'Histoire puisse enregistrer que le Droit et la Justice ont été, à cette heure de la délivrance, inséparables de la Liberté.

Les Tribunaux militaires vont juger les traites. Tous ceux qui ont servi l'ennemi, tous ceux qui ont assassiné, déporté, pillé le peuple de France : tous ceux qui par la délation ont contribué au martyre du pays, vont rendre des comptes.

Mais gardons-nous des jugements prématurés et des égarements de la passion. N'oublions pas notamment, que dans leur grande majorité les fonctionnaires français ont fait tout leur devoir et que souvent ils ont dû travestir leur pensée pour servir.

J'entends qu'aucune défaillance ne vienne entraver le cours de la Justice : mais aussi qu'aucun acte individuel ne vienne troubler sa sérénité.

Si, à Vichy, quelques Jelons ont fait du crime un moyen de gouvernement, à Alger, capitale provisoire de la France, des hommes groupés autour du Président Charles de Gaulle ont travaillé pour restaurer la **LOI RÉPUBLICAINE**.

Derrière le Commissaire de la République, dépositaire des pouvoirs du Gouvernement dans cette région, vous allez forger dans la liberté les disciplines sur lesquelles reposera la France de demain.

Avec le Conseil National de la Résistance et vos Comités de la Libération expression de la France Combattante, vous allez aider la Nation à retrouver son équilibre politique en bâtissant les Fondations d'une République pure et dure.

Des tâches écrasantes s'imposent à la mise en ordre du ravitaillement, des communications, des finances publiques : la remise en marche des usines, et aussi la restauration de ces valeurs morales – vertus chrétiennes et vertus civiques – qui furent méprisées durant cette nuit de quatre ans.

***Aidez-nous, en maintenant l'ordre – L'ORDRE RÉPUBLICAIN – à démontrer que les habitants de cette région, qui ont été à l'avant-garde du peuple français pour la libération entendent devenir les pionniers de la Reconstruction Française.***

***Vive la République !***
***Vive la France !***

***Lyon, le 26 Août 1944***
***Le Commissaire Régional de la République :***
**Yves FARGE (GREGOIRE)**

Département de la Savoie, Archives départementales, [10J 3].



## Yves Farge (1899-1953)

Journaliste au journal *Le Progrès* jusqu'en novembre 1942, il rentre en contact avec le mouvement de Résistance Franc-tireur dès 1941. Il commence alors une activité journalistique clandestine où il change d'identité en devenant tour à tour : *Grégoire, Bessonneau, Pétrequin, Dumaine, Levy et Bonaventure*.

En avril 1944, le général de Gaulle le nomme commissaire de la République pour les départements de la région rhodanienne. Il jouera notamment un grand rôle dans la libération des prisonniers de la prison de Montluc à Lyon.

Après la guerre, il devient ministre du Ravitaillement dans le Gouvernement Provisoire de Georges Bidault en 1946. Il décède accidentellement le 31 mars 1953.

***À étudier en classe***

**Listez les valeurs communes des pays vainqueurs, les libertés retrouvées et les devoirs de chacun.**

## B - **1946, la nouvelle Constitution et le droit de vote des femmes**

À la fin de la guerre, les partis politiques remplacent les mouvements de résistance : le Parti Communiste Français (PCF), le Parti Socialiste - Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO), le Mouvement Républicain Populaire (MRP) des démocrates-chrétiens, le Parti Radical et Radical Socialiste.
En 1945, l'Assemblée, dominée par trois grands partis, fait voter un projet de Constitution qui provoque la démission du général de Gaulle.
Lors de son fameux discours de Bayeux du 16 juin 1946, le général de Gaulle expose son projet constitutionnel qui préconise un exécutif fort et une séparation des pouvoirs sans ambiguïté.
Ce projet, qui laisse entrevoir les prémices de la constitution de la Ve République, ne convainc pas, il est rejeté par le référendum de mai 1946. Une nouvelle Assemblée est alors élue pour proposer une nouvelle Constitution. C'est la première élection au suffrage universel.

**Doc. 15** - La une du journal *Les Allobroges*, 24 septembre 1945.

La France a renouvelé hier, ses Conseils généraux

**Dans tout le pays, les élections se sont déroulées dans le calme**

*Les femmes furent nombreuses, hier, à remplir leur devoir d'électrices. L'intérêt qu'elles portent aux problèmes politiques est bon augure pour l'avenir*

Paris, 23 septembre. — Il y a huit ans que la France n'avait pas voté pour les conseils généraux. Or on sait que les conseillers, élus pour six ans sont rééligibles par moitié tous les trois ans.

Cette année, les 3,028 cantons étaient, pour la première fois appelés à voter ensemble. Dans trois ans, par voie de tirage au sort, seront désignés les cantons où il faudra procéder à de nouvelles élections de manière à rétablir le rythme normal. L'importance du vote d'aujourd'hui était donc grande. Aussi le nombre des électeurs a-t-il été particulièrement élevé. Dès les premières heures de l'ouverture du scrutin on remarquait, dans toute la France, un nombre inusité d'électeurs et d'électrices.

Aujourd'hui, pour la première fois dans l'histoire de la République, les militaires étaient autorisés à voter. On ne voyait pourtant que fort peu d'uniformes dans les lieux où l'on vote.

Ce n'est certes pas que les militaires se désintéressent de la chose publique. Mais ils se trouvent souvent fort éloignés du lieu où ils sont électeurs, et la servitude des armes ne peut les autoriser à abandonner leur service de soldats pour celui de citoyens.

Partout le vote s'est passé dans le calme. Toute la campagne électorale s'est déroulée avec la plus extrême modération. Le vote devait se ressentir de cette heureuse influence.

Il est en France, Paris mis à part, une ville où l'on n'a pas voté. C'est Limoges.

On sait que les candidats avaient décidé de ne pas se présenter aujourd'hui. La grève des imprimeurs les avait privés d'affiches et de bulletins. Le scrutin devait donc être un scrutin blanc.

Toutefois, les bureaux étaient ouverts ce matin. Mais il n'y avait ni bulletins, ni urnes, ni scrutateurs. Quelques agents seuls occupaient les abords. Et les rares électeurs qui venaient voter sont repartis sans avoir pu le faire.

LES ALLOBROGES

Le grand quotidien régional d'information des Alpes et de la vallée du Rhône

LUNDI 24 Septembre 1945

Les négociations de Londres

LA CLARTÉ avant le jour

La France a renouvelé hier, ses Conseils généraux

Dans tout le pays, les élections se sont déroulées dans le calme

UN LABEUR ACHARNÉ DE TOUTE UNE GÉNÉRATION

C'est la condition de notre relèvement, dit le général de Gaulle s'adressant aux Français

Week-end de réflexion

APRÈS LA CATASTROPHE DE ROMANS

Les héroïques pilotes du "Normandie-Niemen"

LE DUC DE WINDSOR EST A PARIS

LE GÉNÉRAL DOYEN

Les Sports du Dimanche

ROMANS VAINQUEUR DU L.O.U.

DEGOUVE et Walter MOMBER font match nul

VILLEMIN bat GUEZMAN aux points

Département de la Savoie, Archives départementales, [PER154-4].

1) Quels sont les deux groupes qui votent pour la première fois ?
2) Quand les femmes ont-elles obtenu ce droit ?

**Doc. 16** - Activité politique des femmes : note préfectorale, 22 juillet 1949.

I

I

22 Juillet 49

Elections

GC/YR

A Monsieur le PREFET (Cabinet)

-:-:-:-:-:-:-

**Objet** : Renseignements sur l'activité politique des femmes.

**Rèf.** :-Note du 24-6-I949

-Circulaire n° 227 du 2I-6-I949 de M. le Ministre de l'INTERIEUR.

Comme suite à la circulaire ministérielle et à la note citées en référence, les renseignements statistiques relatifs à l'activité politique des femmes dans le département de la Savoie sont transmis dans le tableau ci-après :

| Elections | Pourcentage des électrices votantes par rapport aux électrices inscrites | Pourcentage des électrices votantes par rapport au total des votants | Pourcentage des électeurs votants par rapport aux électeurs inscrits | Nombre de communes consultées |
|---|---|---|---|---|
| générales du I0 Novembre I946 | 66 % | 47 % | 78 % | 255 / 330 |
| Municipales du I9 Octobre I947 (Ier tour) | 63 % | 47 % | 76 % | 235 / 330 |
| Cantonales du 20 Mars I9+9 (Ier tour) | 56 % | 46 % | 7I % | I38 / I65 |

Le Chef de Division,

signé M. Daniel.

G. Carry

Au sujet de l'indignation de la part des femmes de leur département, un mandat électif, a été refusé le 15 juillet au colonel.

Département de la Savoie, Archives départementales, [M 3175].

**Élections générales du 10 novembre 1946 : peut-on dire que la majorité des femmes inscrites a voté ? Justifiez.**



**Doc. 17** - La une du journal *Les Allobroges*, 4 juin 1946.

LES ALLOBROGES

LE GRAND QUOTIDIEN DES ALPES ET DE LA VALLÉE DU RHÔNE

Paul MONVAL — Louis CONTHELLAS

DEUX FRANCS

MARDI 4 Juin 1946

LA NOUVELLE ASSEMBLÉE RESTE AXÉE SUR LES TROIS GRANDS PARTIS

Qui sera chargé de constituer le prochain gouvernement ?

La répartition des sièges

| | Voix | Gains ou pertes | Sièges | Gains ou pertes |
|---|---|---|---|---|
| Communistes | 5.188.715 | +318.731 | 149 | — 3 |
| S. F. I. O. | 4.185.466 | —329.589 | 122 | —20 |
| M. R. P. | 5.578.315 | +705.706 | 162 | +20 |
| Rass. des Gauches | 1.888.212 | | 40 | +15 |
| Rad.-Socialistes | 78.318 | | | |
| U. D. S. R. | 47.657 | | | |
| R. I. | 460.804 | | | |
| P. R. L. | 1.519.061 | | 37 | |
| Droite divers | 572.229 | | 43 | |

Ces chiffres portent sur l'ensemble de la Métropole, de l'Algérie et de la Tunisie.

D'UNE CONSTITUANTE A L'AUTRE

1945 : SOC 142, M.R.P. 141, COMM. 152, RAD. SOC. 25, AUTRES PARTIS DE DROITE 77

1946 : SOC 122, M.R.P. 162, COMM. 149, RAD. SOC. 30, P.R.L. 37, AUTRES PARTIS DE DROITE 43

Premiers commentaires de la presse parisienne

POURSUITE A GRAND SPECTACLE SUR LES TOITS DE RATISBONNE

ALLO ici les ALLO — LA TOUR PREND GARDE !

LES CHASSEURS ALPINS ET LA LÉGION arrivés en Norvège

EN BREF...

La C. G. T. de Nantes déclare la guerre au marché noir

En 3e page — Tous les résultats de la France et des Colonies

La dynastie des Berliet rend ses comptes

Le Léman rend les corps de deux de ses victimes

Le Elections en Italie — Les femmes ont dû voter sans rouge à lèvres et les bureaux de vote n'étaient pas assez nombreux

L'U.R.S.S. en deuil — LE PRÉSIDENT KALININE est mort

Un milliard les 20 cigarettes !

Comptez-vous quatre !

Département de la Savoie, Archives départementales, [PER154-4].

**Doc. 17** - Extrait de la une du journal *Les Allobroges*, 4 juin 1946.

# La répartition des sièges

| | Voix | Gains ou pertes | Sièges | Gains ou pertes |
|---|---|---|---|---|
| Communistes .......... | 5.188.715 | +318.731 | 149 | — 3 |
| S. F. I. O. .................. | 4.185.466 | —329.589 | 122 | —20 |
| M. R. P. .................... | 5.578.318 | +705.706 | 162 | +20 |
| Rass. des Gauches.. | 1.888.212 | | 40 | +15 |
| Rad.-Socialistes ...... | . 78.318 | | | |
| U. D. S. R. ............... | . 47.657 | | | |
| R. I. .......................... | 480.804 | | | |
| P. R. L. ..................... | 1.519.061 | | 37 | |
| Droite divers............ | 572.229 | | 43 | |

Ces chiffres portent sur l'ensemble de la Métropole, de l'Algérie et de la Tunisie.

Paris, 3 juin. — Maintenant que les résultats des élections à la Constituante sont connus, il est aisé de faire des commentaires. Les partis n'y manqueront pas, et suivant ce qu'ils retirent du suffrage universel, ils se félicitent ou donnent modestement leur opinion.

L'avance du M. R. P. est incontestable. Il perd de nombreuses voix dans la Seine, mais en gagne davantage en province au détriment du Parti socialiste ou du P.R.L. Il est évident, des scrutins comme celui de la Vendée le montrent, que son attitude du 5 mai lui vaut l'audience de masses réactionnaires qui préfèrent son bloc aux petits groupes d'extrême-droite ; avec un siège de plus en Haute-Savoie, le M.R.P. voit ses voix monter dans la région.

Le parti communiste vient en tête à Paris et en banlieue et gagne dans notre région Dauphiné-Savoie plus de 50.000 voix et un député en Savoie. Sa progression d'environ 300.000 voix est sensible dans de nombreux départements paysans. Il perd 2 sièges tout en gagnant des voix. Si l'on considère la violente campagne anticommuniste qui précéda les élections, on peut bien dire que l'anticommunisme est irrémédiablement condamné et que le Parti communiste sort grandi de la consultation.

Les élections n'ont pas été favorables au Parti socialiste. Il perd de nombreuses voix et plusieurs sièges dont un en Haute-Savoie au profit du M.R.P. « Cité-Soir » journal socialiste de M. Philip, attribue cet échec à la campagne anticommuniste conduite par les leaders S. F. I. O. sur les traces de M. Blum. Ce journal demande que le parti socialiste retourne à la classe ouvrière. D'autre part on parle beaucoup d'une exclusion éventuelle de M. Le Troquer qui vient de perdre 50 % de ses voix dans le quartier où il était conseiller municipal depuis 25 ans. Il semble donc que le parti socialiste se rende compte que l'avenir est à l'union loyale des forces ouvrières, susceptibles de s'élargir à tous les républicains.

Le P. R. L. en est pour ses rêves de grandeur. La France a repoussé le nouveau P.S.F. dont le journal anglais l'« Observer » écrivait qu'il est « une version française du fascisme ».

Le Parti radical s'il gagne des voix dans des endroits où une personnalité marquante était tête de liste, conserve néanmoins son petit nombre d'élus.

Certaines défaites sont caractéristiques, celles de MM. Soustelle, Pleven et Capitant, tous anciens ministres du gouvernement de Gaulle et qui se présentaient sur la liste du Rassemblement des gauches. Ce qui semblerait prouver que l'on répugne de plus en plus aux mesquines combinaisons électorales où l'on excelle à marier les combines. M. Anxionnaz, manœuvrier de premier plan, l'a également appris à ses dépens.

* * *

La physionomie de la nouvelle Constituante, à quelques variantes n'en est pas moins la même que la précédente. Les trois grands partis y seront déterminant. Quel sera le gouvernement de demain ? Il est difficile de répondre à pareille question et d'en deviner même la forme. Le parti socialiste en avait revendiqué la direction pour M. Blum. Il se pourrait que son espérance soit compromise. Certains poussent en avant M. Georges Bidault... Les communistes disent seulement qu'il importe avant tout de sortir du provisoire afin d'avoir un gouvernement qui ait toutes les chances d'œuvrer à la reconstruction du pays.

Et s'il nous fallait tirer une conclusion des élections du 2 juin, ce serait pour nous féliciter de ce que le noir dessein de la réaction agissante d'anéantir la démocratie née de la libération ait échoué. Un enseignement ? : En terminer avec la division des forces démocratiques et sociales et comprendre que l'union est l'arme la plus sûre de toute victoire.

## D'UNE CONSTITUANTE A L'AUTRE

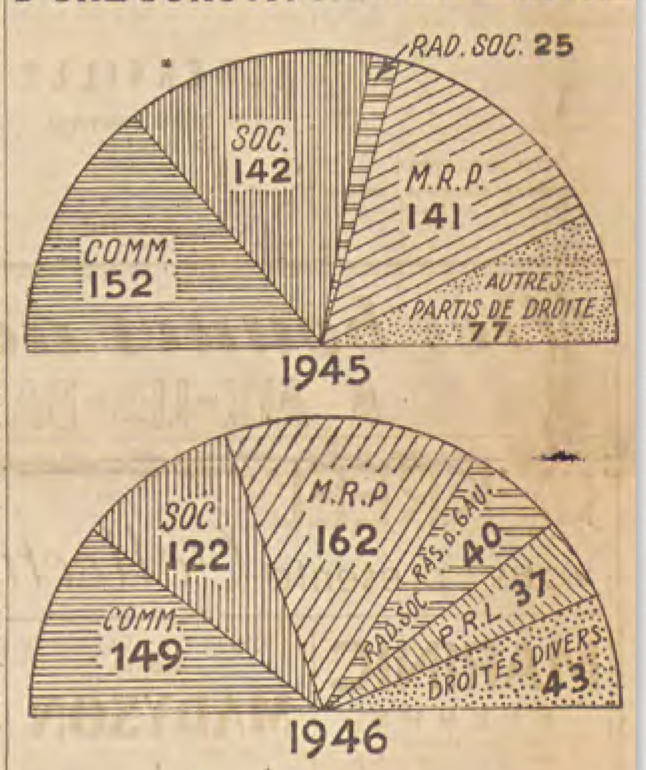




1) Quels sont les 3 grands partis qui dominent les assemblées constituantes de 1945 et 1946 ?
2) Quel changement observez-vous entre les résultats de 1945 et ceux de 1946 ?
3) D'après l'article, quelle est la conclusion de l'élection du 2 juin ?

## « Je fous le camp ! »
## (1946)

## C - 1948-1950, les voyages politiques

Le général de Gaulle, devenu un opposant au régime en place, lance en 1947 le Rassemblement du Peuple Français (RPF). Ce nouveau mouvement politique connaît un grand succès lors des élections municipales de 1947. Cette victoire sera de courte durée et le déclin du parti aux scrutins suivants pousse Charles de Gaulle à mettre le RPF progressivement en sommeil à partir de 1953. Interdit d'antenne radio et boycotté par les journaux nationaux qui lui sont majoritairement hostiles, Charles de Gaulle part en campagne expliquer son programme au peuple.

Pour aller plus loin : **www.charles-de-gaulle.org**

**Doc. 18** - Programme de la visite du général de Gaulle à Annecy : tract du Rassemblement du Peuple Français (RPF), 19 septembre 1948.

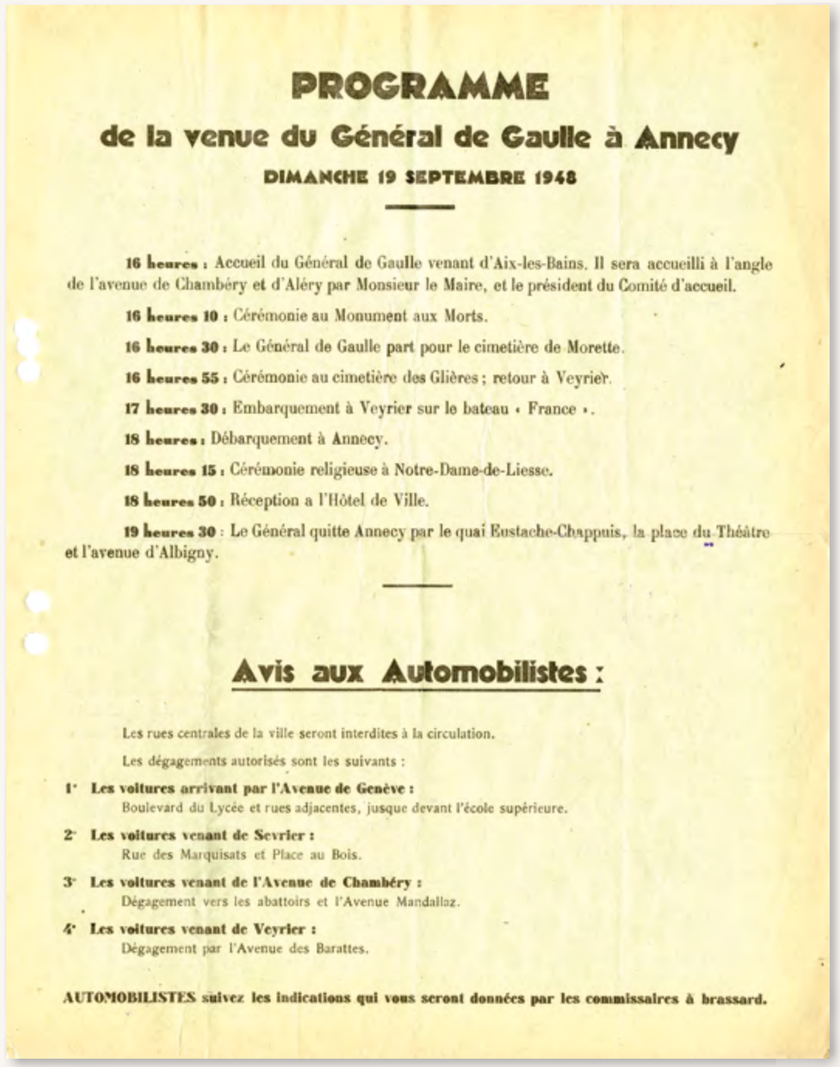

**PROGRAMME**

**de la venue du Général de Gaulle à Annecy**

**DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 1948**

**16 heures :** Accueil du Général de Gaulle venant d'Aix-les-Bains. Il sera accueilli à l'angle de l'avenue de Chambéry et d'Aléry par Monsieur le Maire, et le président du Comité d'accueil.

**16 heures 10 :** Cérémonie au Monument aux Morts.

**16 heures 30 :** Le Général de Gaulle part pour le cimetière de Morette.

**16 heures 55 :** Cérémonie au cimetière des Glières ; retour à Veyrier.

**17 heures 30 :** Embarquement à Veyrier sur le bateau « France ».

**18 heures :** Débarquement à Annecy.

**18 heures 15 :** Cérémonie religieuse à Notre-Dame-de-Liesse.

**18 heures 50 :** Réception a l'Hôtel de Ville.

**19 heures 30 :** Le Général quitte Annecy par le quai Eustache-Chappuis, la place du Théâtre et l'avenue d'Albigny.

**Avis aux Automobilistes :**

Les rues centrales de la ville seront interdites à la circulation.

Les dégagements autorisés sont les suivants :

1° **Les voitures arrivant par l'Avenue de Genève :**
Boulevard du Lycée et rues adjacentes, jusque devant l'école supérieure.

2° **Les voitures venant de Sevrier :**
Rue des Marquisats et Place au Bois.

3° **Les voitures venant de l'Avenue de Chambéry :**
Dégagement vers les abattoirs et l'Avenue Mandallaz.

4° **Les voitures venant de Veyrier :**
Dégagement par l'Avenue des Barattes.

**AUTOMOBILISTES suivez les indications qui vous seront données par les commissaires à brassard.**

Département de la Haute-Savoie, Archives départementales, [2014 W 7].

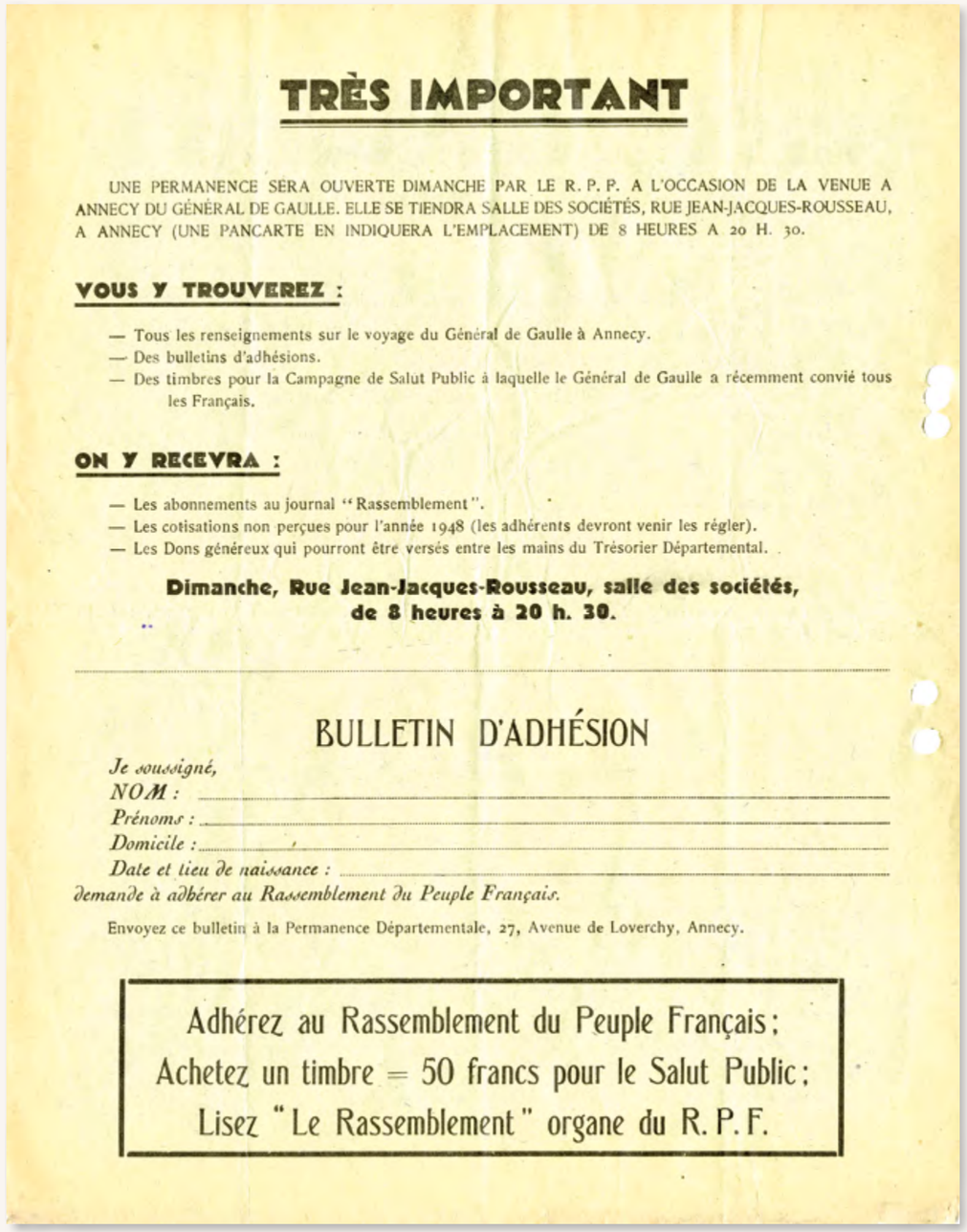

**TRÈS IMPORTANT**

UNE PERMANENCE SERA OUVERTE DIMANCHE PAR LE R. P. P. A L'OCCASION DE LA VENUE A ANNECY DU GÉNÉRAL DE GAULLE. ELLE SE TIENDRA SALLE DES SOCIÉTÉS, RUE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU, A ANNECY (UNE PANCARTE EN INDIQUERA L'EMPLACEMENT) DE 8 HEURES A 20 H. 30.

**VOUS Y TROUVEREZ :**

— Tous les renseignements sur le voyage du Général de Gaulle à Annecy.
— Des bulletins d'adhésions.
— Des timbres pour la Campagne de Salut Public à laquelle le Général de Gaulle a récemment convié tous les Français.

**ON Y RECEVRA :**

— Les abonnements au journal "Rassemblement".
— Les cotisations non perçues pour l'année 1948 (les adhérents devront venir les régler).
— Les Dons généreux qui pourront être versés entre les mains du Trésorier Départemental.

**Dimanche, Rue Jean-Jacques-Rousseau, salle des sociétés, de 8 heures à 20 h. 30.**

BULLETIN D'ADHÉSION

*Je soussigné,*
*NOM :* .....
*Prénoms :* .....
*Domicile :* .....
*Date et lieu de naissance :* .....
*demande à adhérer au Rassemblement du Peuple Français.*

Envoyez ce bulletin à la Permanence Départementale, 27, Avenue de Loverchy, Annecy.

Adhérez au Rassemblement du Peuple Français ;
Achetez un timbre = 50 francs pour le Salut Public ;
Lisez "Le Rassemblement" organe du R. P. F.

Département de la Haute-Savoie, Archives départementales, [2014 W 7].

1) D'après ce programme, quelles sont les raisons de la venue du Général en Haute-Savoie ?

**Doc. 19** - Préparatifs pour la visite du général de Gaulle à Chambéry : affiche d'appel au pavoisement de la ville, 1948.

# APPEL aux Chambériens

Le Conseil Municipal de Chambéry dans sa sagesse a décidé de recevoir Dimanche le 1er Résistant de France.

En mémoire de tous ceux qui tombèrent victimes de l'envahisseur et pour honorer tous ceux qui menèrent le combat victorieux, **UNISSEZ-VOUS** en ce jour, hors de toute opinion partisane. N'oubliez pas que c'est grâce à **l'appel du 18 Juin 1940**, que nos trois couleurs peuvent flotter librement aujourd'hui à nos croisées.

## Arborez-les

et

## Pavoisez tous

Médecin-Colonel THIBAULT de BEAUREGARD, e.r.

*Commandeur de la Légion d'Honneur pour faits de Guerre, Médaille de la Résistance.*

Imprimeries Réunies Chambéry — 56.775

Département de la Savoie, Archives départementales, J1433W 42).

2) Pourquoi les Chambériens devraient-ils être fiers ?

**Doc. 20** - Accueil du général de Gaulle par le Conseil général de la Savoie : lettre du conseiller général, maire de La Bauche, expliquant son opposition, 10 septembre 1948.

DÉPARTEMENT
DE LA SAVOIE

ARRONDISSEMENT
DE CHAMBÉRY

MAIRIE
DE
LA BAUCHE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Bauche, le 10 septembre 1948

Mon cher Président

En réponse à votre lettre du 8 courant concernant la réception du Général de Gaulle par la municipalité de Chambéry, j'ai l'honneur de vous donner mon avis à ce sujet.

Tout en reconnaissant les qualités de résistant du Général, je ne puis cependant admettre cette manifestation à caractère politique. Voilà la raison pour laquelle je ne suis pas partisan de la réception par le Président du Conseil général de la Savoie.

Je vous prie de croire, mon cher Président, à mon entier dévouement.

Département de la Savoie, Archives départementales, J1511W 32).

3) Quel est l'avis du maire de La Bauche ? Comment le justifie-t-il ?
4) Était-il le seul de cet avis ? Justifiez.

**Doc. 21** - Bilan chiffré des participants et des opposants à la visite du général de Gaulle : télégramme du préfet de la Haute-Savoie au ministre de l'Intérieur, 19 septembre 1948.

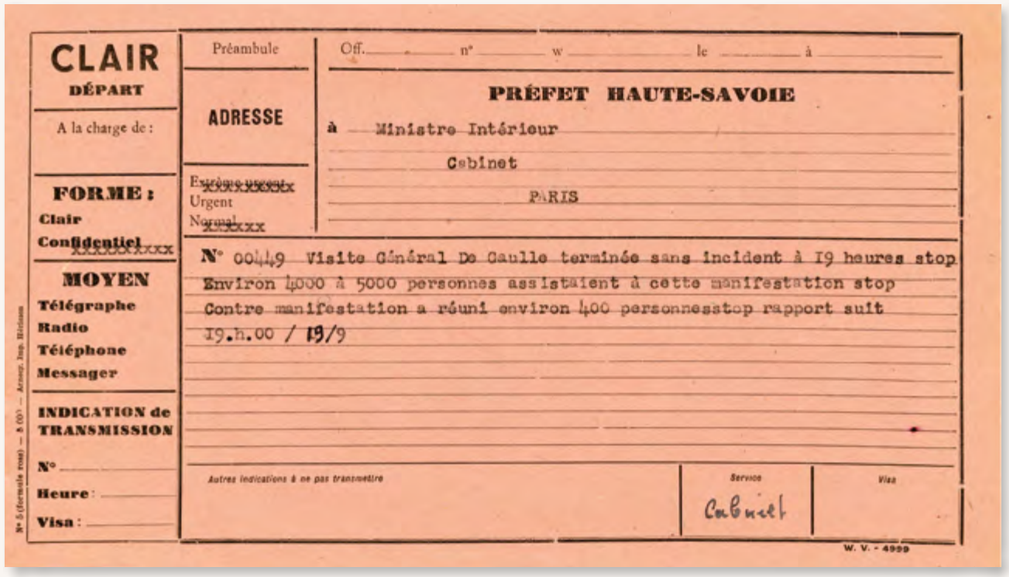

CLAIR
DÉPART

A la charge de :

FORME :
Clair
Confidentiel ~~xxxxxxxxx~~

MOYEN
Télégraphe
Radio
Téléphone
Messager

INDICATION de TRANSMISSION
N° ...
Heure : ...
Visa : ...

Préambule

ADRESSE

~~Extrême urgent~~ ~~xxxxxxxxx~~
Urgent
Normal ~~xxxxxx~~

Off. ... n° ... w ... le ... à ...

PRÉFET HAUTE-SAVOIE

à Ministre Intérieur
Cabinet
PARIS

N° 00449 Visite Général De Gaulle terminée sans incident à 19 heures stop
Environ 4000 à 5000 personnes assistaient à cette manifestation stop
Contre manifestation a réuni environ 400 personnesstop rapport suit
19.h.00 / 19/9

Autres indications à ne pas transmettre

Service : Cabinet

Visa

W. V. - 4959

Département de la Haute-Savoie, Archives départementales, [SC 14171].

« Pas de rayonnement dans la confusion, ni de progrès dans le tohu-bohu. »

**Doc. 22** - Élections municipales de Chambéry, scrutin du 21 mai 1950 : tract du Rassemblement du Peuple Français (RPF).

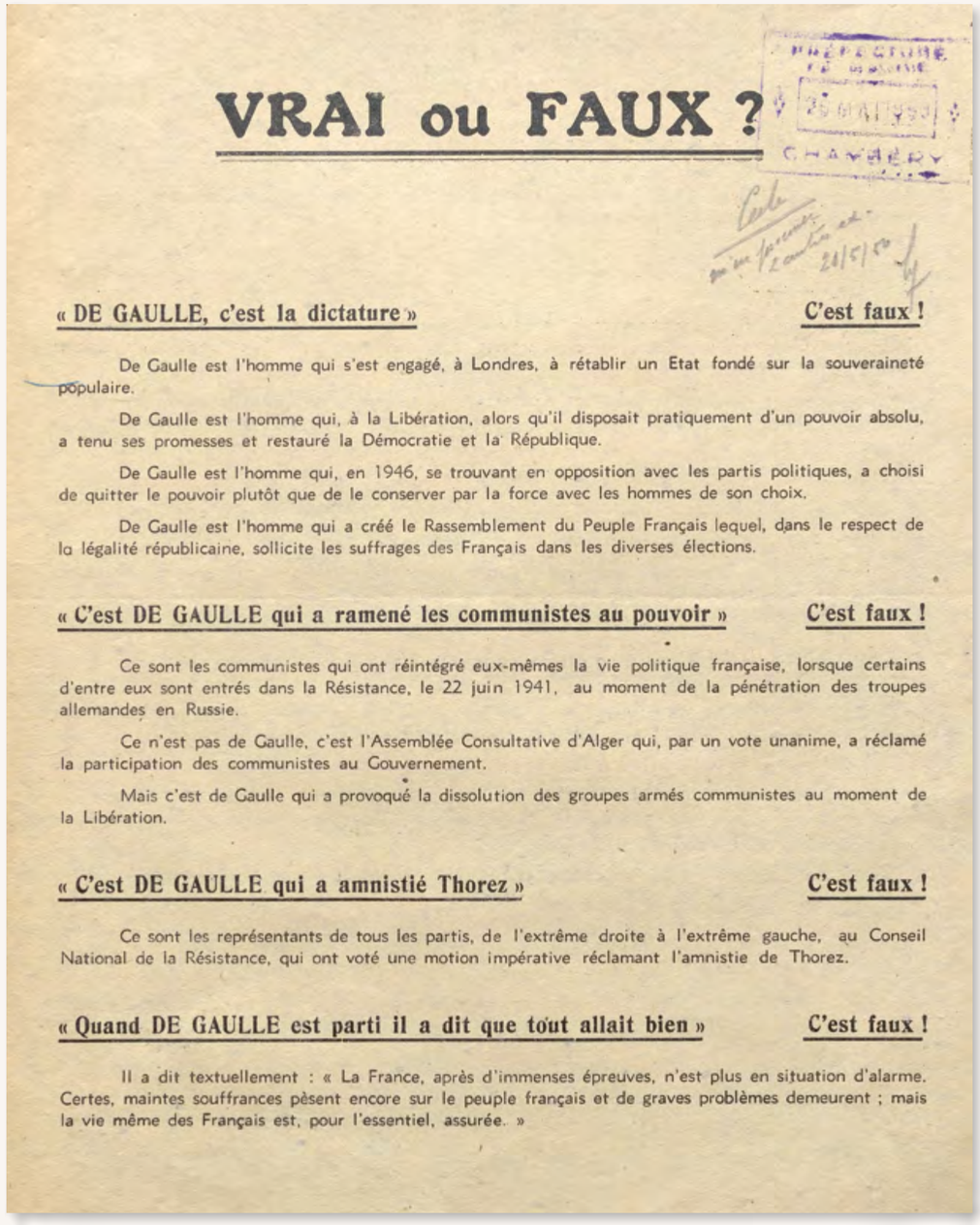

# VRAI ou FAUX ?

PRÉFECTURE DE SAVOIE 25 MAI 1950 CHAMBÉRY

Cette n'est pas une première contre-vérité 21/5/50

**« DE GAULLE, c'est la dictature »** — **C'est faux !**

De Gaulle est l'homme qui s'est engagé, à Londres, à rétablir un Etat fondé sur la souveraineté populaire.

De Gaulle est l'homme qui, à la Libération, alors qu'il disposait pratiquement d'un pouvoir absolu, a tenu ses promesses et restauré la Démocratie et la République.

De Gaulle est l'homme qui, en 1946, se trouvant en opposition avec les partis politiques, a choisi de quitter le pouvoir plutôt que de le conserver par la force avec les hommes de son choix.

De Gaulle est l'homme qui a créé le Rassemblement du Peuple Français lequel, dans le respect de la légalité républicaine, sollicite les suffrages des Français dans les diverses élections.

**« C'est DE GAULLE qui a ramené les communistes au pouvoir »** — **C'est faux !**

Ce sont les communistes qui ont réintégré eux-mêmes la vie politique française, lorsque certains d'entre eux sont entrés dans la Résistance, le 22 juin 1941, au moment de la pénétration des troupes allemandes en Russie.

Ce n'est pas de Gaulle, c'est l'Assemblée Consultative d'Alger qui, par un vote unanime, a réclamé la participation des communistes au Gouvernement.

Mais c'est de Gaulle qui a provoqué la dissolution des groupes armés communistes au moment de la Libération.

**« C'est DE GAULLE qui a amnistié Thorez »** — **C'est faux !**

Ce sont les représentants de tous les partis, de l'extrême droite à l'extrême gauche, au Conseil National de la Résistance, qui ont voté une motion impérative réclamant l'amnistie de Thorez.

**« Quand DE GAULLE est parti il a dit que tout allait bien »** — **C'est faux !**

Il a dit textuellement : « La France, après d'immenses épreuves, n'est plus en situation d'alarme. Certes, maintes souffrances pèsent encore sur le peuple français et de graves problèmes demeurent ; mais la vie même des Français est, pour l'essentiel, assurée. »

Département de la Savoie, Archives départementales, [1433W 186].

***Synthèse des documents 18 à 22***
**Quels sont les arguments des opposants au général de Gaulle ?**

III

# Charles de Gaulle Président

## A - 1958, l'arrivée de Charles de Gaulle au pouvoir

**Doc. 23** - La une du journal *Le Dauphiné libéré*, 30 mai 1958.

**Dans un message solennel au Parlement, M Coty avait annoncé sa démission en cas d'échec de sa tentative**

*(D'UN DE NOS RÉDACTEURS PARLEMENTAIRES : PAUL ANRICH)*

**Paris, 29 mai. — Le processus déclenché par la déclaration du général de Gaulle « je suis prêt à assumer les pouvoirs de la République » se poursuit inexorablement.**

Le Président de la République, qui a reçu ce soir, pendant plus d'une heure, l'ancien chef de la France libre, l'a pressenti pour constituer le nouveau gouvernement.

Le général a accepté. Le Président de la République consultera demain, dans la journée, les chefs de groupes des divers partis.

Pourtant les obstacles s'étaient accumulés sur la route de l'homme du 18 juin. L'hostilité socialiste s'était affirmée avec la plus extrême vigueur contre de Gaulle et aussi contre Guy Mollet, à qui le groupe reprochait amèrement de ne l'avoir pas tenu au courant de ses tractations avec le solitaire de Colombey.

Suite en Dernière Heure

*Le général de Gaulle dans son auto, au départ de Colombey.* (Belin A. P.)

Quatorzième année. — N° 4.194

LYON (Tél. : Bureaux 59-95) 23, Place de la Comédie, 23
GRENOBLE (Tél. : 44-68-20 (12 lignes)) 40, Avenue Alsace-Lorraine, 40
PARIS (Tél. : Opéra 97-40) 3, Place du Théâtre Français, 3
BATON D'ACTION : Rhône, Ain, Haute-Savoie, Savoie, Hautes et Basses-Alpes, Vaucluse, Ardèche, Drôme, Isère

**LE DAUPHINÉ libéré**

Téléphone : 44-68-20 (12 lignes)

LE NUMÉRO : 20 FRANCS

Le Grand Quotidien d'Information des Alpes et de la Vallée du Rhône

4 5 D 1 2T 2A 3 8 10 — 11 bis 11 9 12 12 bis 13 15 14 16 17 18

Vendredi 30 mai 1958

LE TEMPS QU'IL FERA...

*Pressenti par le Président de la République*

**LE GÉNÉRAL DE GAULLE ACCEPTE LA MISSION DE FORMER LE GOUVERNEMENT**

**Dans un message solennel au Parlement, M Coty avait annoncé sa démission en cas d'échec de sa tentative**

*(D'UN DE NOS RÉDACTEURS PARLEMENTAIRES : PAUL ANRICH)*

Paris, 29 mai. — Le processus déclenché par la déclaration du général de Gaulle « je suis prêt à assumer les pouvoirs de la République » se poursuit inexorablement.

Suite en Dernière Heure

*Le général de Gaulle dans son auto, au départ de Colombey.* (Belin A. P.)

Plus d'une heure d'entretien Coty - de Gaulle

Le général est retourné coucher à Colombey

**Le film des événements**

*Le poignant appel d'un grand Français*

**M. René Coty jette dans la balance le poids de sa haute autorité**

Le colonel parachutiste Jeanpierre tué au combat

**VIVE LA RÉPUBLIQUE !**

La 'bonne tisane' pour Aznavour

LES CRÊPES "SURPRISE" à l'huile Dulcine, l'huile légère, gagnent 10.000 francs

Le « Landru » anglais condamné à mort

Ce mois-ci dans "SCIENCE ET VIE"

**DEUX SKIEURS UNIJAMBISTES ont descendu la Vallée Blanche**

FUSÉE « SNARK » LANCÉE EN FLORIDE

Département de la Savoie, Archives départementales, [Per1-79].

1) Par qui et pourquoi Charles de Gaulle est-il appelé au pouvoir ?
Pour quelle fonction ?

**Doc. 24** - Élections présidentielles : bulletin de vote au nom du candidat Charles de Gaulle, décembre 1958.

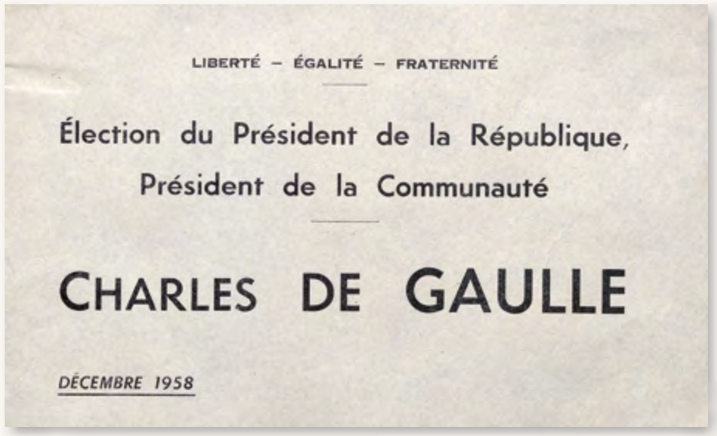

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Élection du Président de la République,
Président de la Communauté

CHARLES DE GAULLE

DÉCEMBRE 1958

Département de la Savoie, Archives départementales, [M 3114].

**Doc. 25** - Résultats des élections présidentielles : extrait du journal *Le Dauphiné Libéré*, 22 décembre 1958.

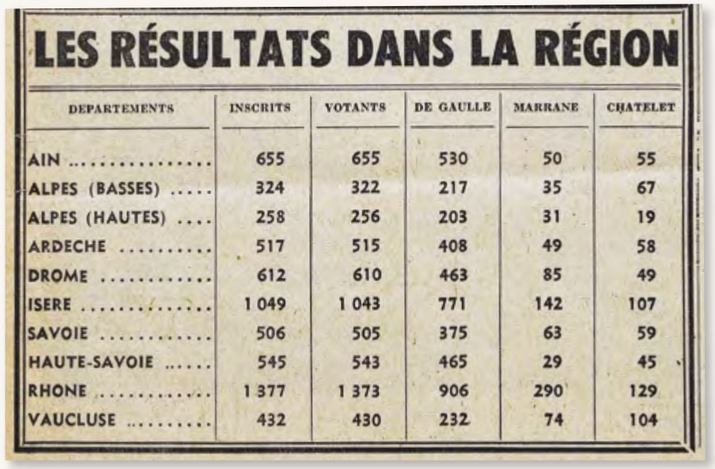

LES RÉSULTATS DANS LA RÉGION

| DEPARTEMENTS | INSCRITS | VOTANTS | DE GAULLE | MARRANE | CHATELET |
|---|---|---|---|---|---|
| AIN | 655 | 655 | 530 | 50 | 55 |
| ALPES (BASSES) | 324 | 322 | 217 | 35 | 67 |
| ALPES (HAUTES) | 258 | 256 | 203 | 31 | 19 |
| ARDECHE | 517 | 515 | 408 | 49 | 58 |
| DROME | 612 | 610 | 463 | 85 | 49 |
| ISERE | 1 049 | 1 043 | 771 | 142 | 107 |
| SAVOIE | 506 | 505 | 375 | 63 | 59 |
| HAUTE-SAVOIE | 545 | 543 | 465 | 29 | 45 |
| RHONE | 1 377 | 1 373 | 906 | 290 | 129 |
| VAUCLUSE | 432 | 430 | 232 | 74 | 104 |

Département de la Savoie, Archives départementales, [PER1-86].

**« Pourquoi voulez-vous qu'à 67 ans, je commence une carrière de dictateur ? »**
**(1958)**

2) Résultats de l'élection présidentielle :
combien y-a-t-il de votants et d'inscrits en Savoie ?
3) Comment nomme-t-on ce type de suffrage ?



## B - 1958, l'instauration de la Ve République

**Doc. 26** - Référendum pour la création d'une Ve République : vignettes humoristiques reprenant les fables de La Fontaine pour inciter au vote, extraites du journal *La Maurienne*, 20 septembre 1958.

Département de la Savoie, Archives départementales, [PER256-6].

1) Quel est l'objectif de ce référendum ?
2) Quelle est la différence entre ce mode de scrutin et celui de l'élection de Charles de Gaulle à la présidence ?
3) Quels sont les risques de l'abstention ?

## C - 1960, le voyage du centenaire en Savoie

**Doc. 27** - Célébration du centenaire de l'Annexion : affiche de M. Bourgeat, 1960.

Département de la Savoie, Archives départementales, [47F 17].

1) Quel est le centenaire commémoré ?

**Doc. 28** - La une du numéro spécial du journal *Le Progrès*, 1960.

Département de la Haute-Savoie, Archives départementales, [5 J 382].

2) Repérez et expliquez la présence des différents symboles de la République.

**Doc. 29** - Visite à Chambéry : photographie de Charles de Gaulle lors de son passage dans la rue Favre, 9 octobre 1960.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1433W 40].

La voiture est une Simca Vedette Présidence de 1960, conçue sur mesure pour le général de Gaulle. Construit en seulement deux exemplaires, l'un pour les défilés en province, l'autre pour l'accueil des personnalités étrangères à Paris, ce modèle a été rallongé de 18 cm.

3) Quelle est la fonction de Charles de Gaulle à cette date ?
Observez-le dans le document, quelle image donne-t-il ?

**Doc. 30** - Opposition à Charles de Gaulle : tract émanant du Parti Communiste Français (PCF) et du Parti Socialiste Unifié (PSU), octobre 1960.

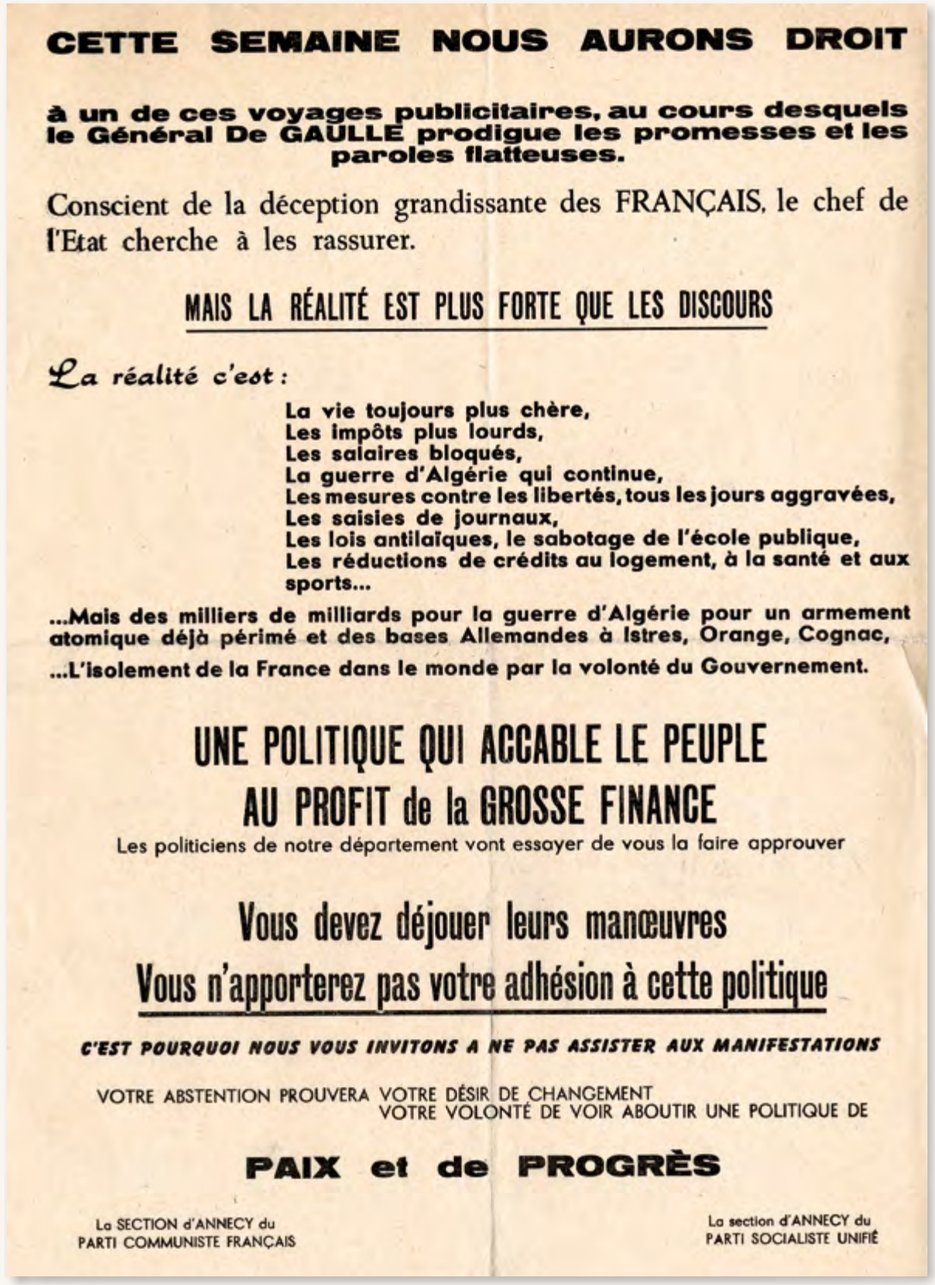

**CETTE SEMAINE NOUS AURONS DROIT**

**à un de ces voyages publicitaires, au cours desquels le Général De GAULLE prodigue les promesses et les paroles flatteuses.**

Conscient de la déception grandissante des FRANÇAIS, le chef de l'Etat cherche à les rassurer.

MAIS LA RÉALITÉ EST PLUS FORTE QUE LES DISCOURS

*La réalité c'est :*

**La vie toujours plus chère,**
**Les impôts plus lourds,**
**Les salaires bloqués,**
**La guerre d'Algérie qui continue,**
**Les mesures contre les libertés, tous les jours aggravées,**
**Les saisies de journaux,**
**Les lois antilaïques, le sabotage de l'école publique,**
**Les réductions de crédits au logement, à la santé et aux sports...**

**...Mais des milliers de milliards pour la guerre d'Algérie pour un armement atomique déjà périmé et des bases Allemandes à Istres, Orange, Cognac,**

**...L'isolement de la France dans le monde par la volonté du Gouvernement.**

UNE POLITIQUE QUI ACCABLE LE PEUPLE
AU PROFIT de la GROSSE FINANCE

Les politiciens de notre département vont essayer de vous la faire approuver

Vous devez déjouer leurs manœuvres
Vous n'apporterez pas votre adhésion à cette politique

***C'EST POURQUOI NOUS VOUS INVITONS A NE PAS ASSISTER AUX MANIFESTATIONS***

VOTRE ABSTENTION PROUVERA VOTRE DÉSIR DE CHANGEMENT
VOTRE VOLONTÉ DE VOIR ABOUTIR UNE POLITIQUE DE

**PAIX et de PROGRÈS**

La SECTION d'ANNECY du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

La section d'ANNECY du PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

Département de la Haute-Savoie, Archives départementales, [5 J 383].

4) Présentez ce document.
5) Quels sont les arguments de l'opposition ?

DEUXIÈME PARTIE

# Modernisation et transformations : une certaine idée de la France

# I Décennie 60, transformations économiques et sociales

L'économie des Pays de Savoie reste dominée par des pénuries pendant quelques années. Cependant, la reconstruction modernisatrice puis la croissance et le plein emploi progressent dès le début des années 1950.
La rationalisation de l'économie promue par le programme du Conseil National de la Résistance (CNR) prend la forme de plans de modernisation et d'équipement. Le commissariat général du Plan est créé en 1946 pour en assurer la mise en œuvre. Le 1er plan ou plan Monnet (1946-1952) s'appuie sur le plan Marshall pour assurer le financement des investissements des secteurs de base. Le 4ème plan (1962-1965) restera comme le plan le mieux exécuté. Des plans spécifiques sont également élaborés, comme le plan Neige entre 1964 et 1977 conçu pour développer un grand programme de création et d'aménagement de stations de ski.
Nationalisations, concentration des entreprises et ouverture internationale dynamisent les départements savoyards des « Trente Glorieuses ».

## A - Les matières premières et la production industrielle

**Doc. 31** - Barrage du Mont-Cenis : l'ouvrage vu d'aval, rive gauche, [1960-1970].

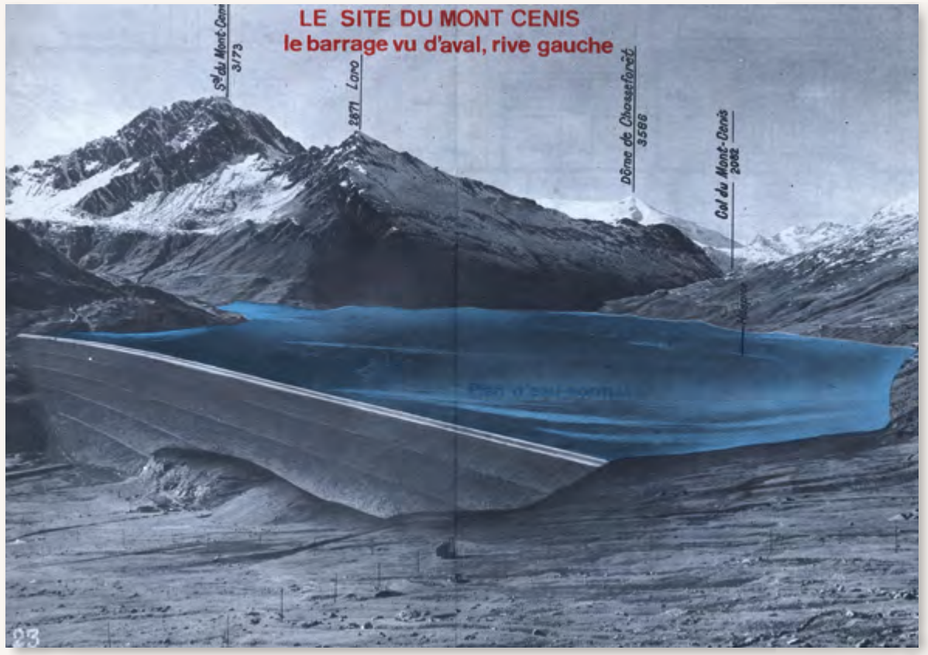


Département de la Savoie, Archives départementales, [1433W 484].

**Doc. 32** - Aciérie d'Ugine : photographie aérienne Roger Henrard [1950-1966].

Département de la Savoie, Archives départementales, [3Fi1 165].

**Doc. 33** - Mise en écrin des compas Maped : photographie Henri Odesser, 1948.

Département de la Haute-Savoie, Archives départementales, [49 Fi 4079].

**Doc. 34** - Cave de la fromagerie Entremont : photographie Henri Odesser, 1950.

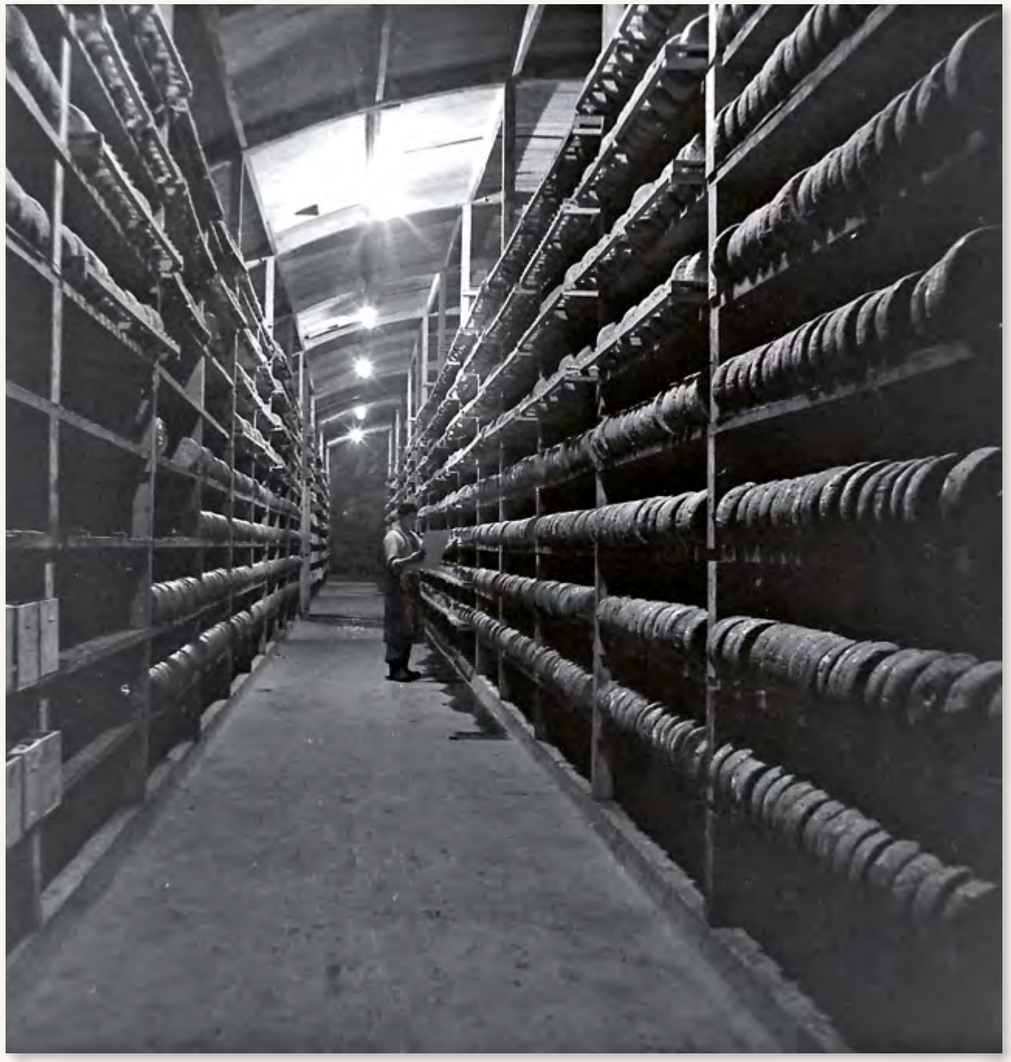

Département de la Haute-Savoie, Archives départementales, [49 Fi 7636].

« Comment voulez-vous gouverner un pays où il existe 258 variétés de fromage ? »

**Doc. 35** - Verre textile : photographie extérieure du bâtiment.
Cliché du journal *La Vie Nouvelle* [1955-1960].

Département de la Savoie, Archives départementales, [3Fi 513].

1) D'après vous, dans la liste suivante, quelles sont les entreprises savoyardes ?
Mobalpa, Aussedat (papeterie), Fusalp, Gillette, Salomon, Dynastar, Carrefour.

Réponse : toutes sauf Gillette.

**Doc. 36** - Cartes relatives à l'électrochimie, l'électrométallurgie et les centrales hydrauliques en Savoie : extrait du *Mémorial de Savoie*, 1960.

Département de la Savoie, Archives départementales, [BH 1092].

## LÉGENDES

POUR L'ENSEMBLE DES CARTES

Représentation des Salariés, Industriels et Commerçants :

- 5 à 9 ouvriers ou employés
- 10 » »
- 50 » »
- 100 » »
- 500 » »
- 1.000 » »
- 5.000 » »

Représentation des entreprises :

- entreprise ayant de 10 à 49 ouvriers ou employés
- » » 50 à 99 » »
- » » 100 à 499 » »
- » » 500 à 999 » »
- entreprise ayant plus de 1.000 ouvriers.

Abréviations :

Les chiffres placés à côté d'une barre ou d'une croix représentent le nombre d'entreprises de cette catégorie.

1 : 76 signifie qu'il y a 76 entreprises de 10 à 50 ouvriers.

2) Comment les centrales électriques sont-elles représentées ? Et les grandes entreprises ?
3) En prenant l'exemple de l'axe Modane / La Chambre, expliquez pourquoi les usines et les centrales sont concentrées de cette façon ? Quelle est la ressource exploitée ici ?
4) Quelle est la ressource importante des Alpes qui n'est pas visible dans ces documents ?



***Synthèse des documents 31 à 36***

**Listez dans un tableau :**

**1) les produits fabriqués,**

**2) les matières premières et sources d'énergie nécessaires à leur fabrication,**

**3) les noms donnés à ces domaines d'activités.**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**« La vie n'est pas le travail : travailler sans cesse rend fou. »**

**(1950)**

## B - **Le logement**

« À l'image de la France, la Savoie et la Haute-Savoie connaissent, au cours des Trente Glorieuses, une forte croissance démographique [...] La Haute-Savoie se classe dans le peloton de tête des plus forts accroissements démographiques alors que la Savoie demeure dans la moyenne nationale [...], avec un taux annuel de 0,67% pour une moyenne nationale à 1,02%. Outre le recul de la mortalité (notamment infantile), la très forte croissance de la Haute-Savoie est portée par un fort taux de natalité et un solde migratoire excédentaire plus importants que dans les autres départements français. Cela s'explique par sa forte attractivité (développement économique, relations transfrontalières avec la Suisse et l'Italie). »
Source : *De Gaulle et les départements savoyards*, Frédéric Turpin, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Savoie Mont Blanc.

**Doc. 37** - Zone à Urbaniser en Priorité (ZUP) de Chambéry, chantier : photographie aérienne, 1965.

Département de la Savoie, Archives départementales, [16J 5].



**Doc. 38** - Vue de la maquette de la ZUP de Novel à Annecy : photographie E. Hubert, s.d.

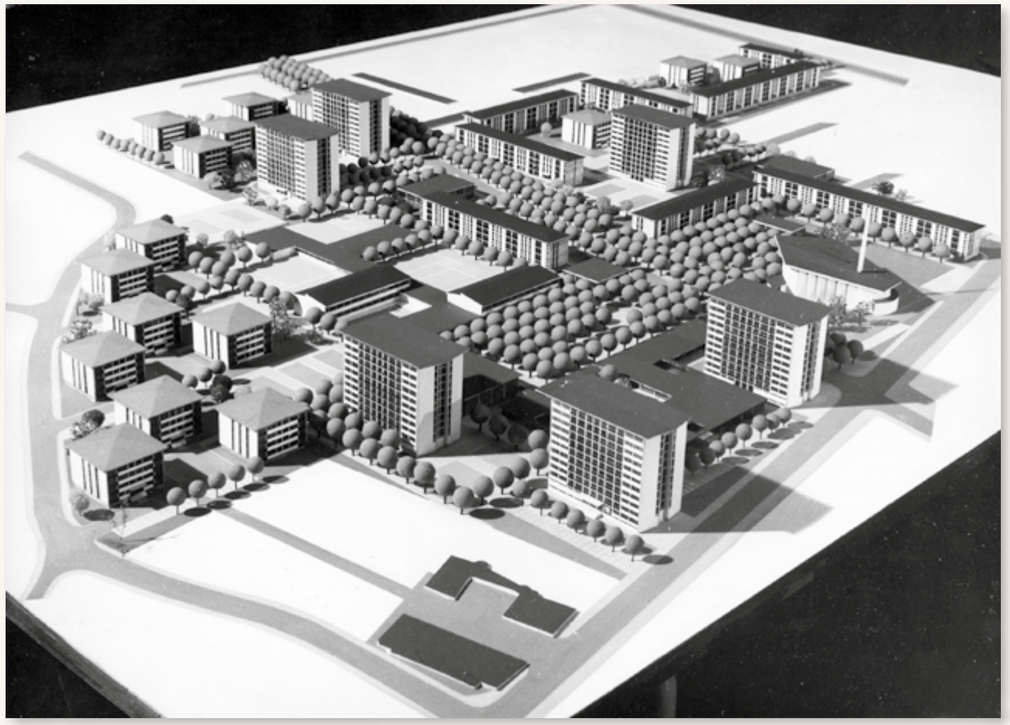

Département de la Haute-Savoie, Archives départementales, [156 J 276].

### ZUP - Zones à Urbaniser en Priorité

Les Zones à Urbaniser en Priorité désignent un dispositif dont le but est de répondre aux besoins en logement d'une population de plus en plus nombreuse. Elles sont créées par décret en 1958 et développées durant les années 1960. Ces zones, en périphérie des villes, font l'objet d'une politique publique d'urbanisme visant à la construction massive d'équipements et de logements. L'acronyme ZUP est aujourd'hui synonyme de quartier de grands habitats collectifs.

**1) Pourquoi la construction de logements est-elle nécessaire ?**
**2) Quels choix sont faits en matière d'urbanisme ?**

## C - L'éducation et la culture

En juillet 1959, André Malraux est nommé ministre des Affaires Culturelles par Charles de Gaulle. Cette nomination marque la volonté du Général de renforcer et renouveler l'action de l'État dans le domaine de la culture. En effet, André Malraux est un écrivain de renom ainsi qu'un théoricien de la culture, convaincu que celle-ci permet de « transformer le destin en conscience ».
L'essentiel de la politique du ministère d'André Malraux est d'assurer une diffusion de l'art auprès de tous. L'objectif est de démocratiser, de rendre accessible la culture au plus grand nombre ainsi que de la décentraliser. Il sera créé dans ce sens les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) sur tout le territoire ainsi que des festivals comme la Biennale de Paris.
Pour aller plus loin : **www.charles-de-gaulle.org**

**Doc. 39** - La Maison des Arts et de la Culture de Thonon-les-Bains : photographie P. Pastor, 1966.

Département de la Haute-Savoie, Archives départementales, [156 J 202].

**Doc. 40** - Construction de la salle d'éducation populaire de Brison-Saint-Innocent : plan de la façade sud du bâtiment, 1959.

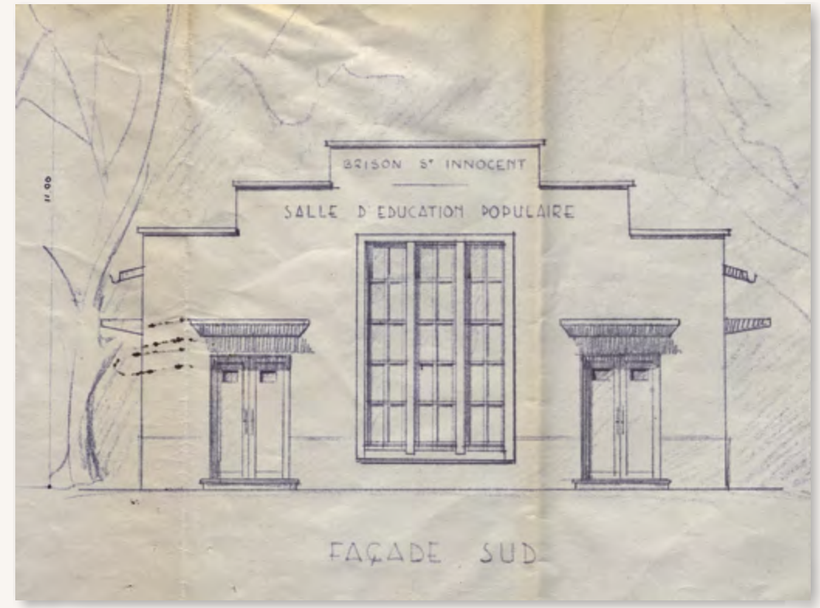


Département de la Savoie, Archives départementales, [1350W 143].

**Doc. 41** - Lycée de jeunes filles Jules Ferry de Chambéry, transformation de l'internat en externat : dessin de façade, 2 février 1966.

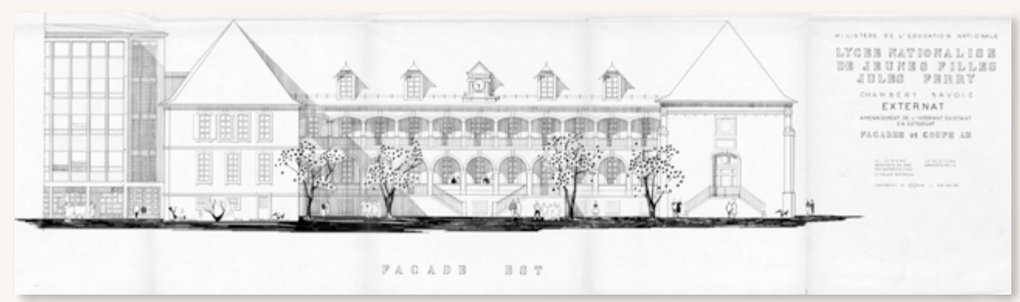


Département de la Savoie, Archives départementales, [14J 221].

**« La véritable école du commandement est la culture générale. »**
**(1934)**

**1) Dans quels domaines des investissements sont-ils faits ?**
**2) L'accès de tous à la culture peut-il participer à la suppression des inégalités ? Justifiez.**

# II Décennie 60, vers un tourisme de masse

## A - Tourisme d'été

**Doc. 42** - Maison d'enfants « La Colombière » où sont organisées, chaque année, des colonies de vacances : carte postale de la salle de bain, années 1960.

Département de la Haute-Savoie, Archives départementales, [142 J 3290].

***Documents 42 à 44***

1) Quelles sont les nouvelles vacances proposées aux enfants ?
2) Quelles valeurs sont développées dans les colonies ?
3) En quoi sont-elles concernées par la formation citoyenne ?
4) Quelles sont les activités touristiques appréciées ?
5) Montrez qu'il s'agit d'un « tourisme de masse ».



**Doc. 43** - Camping de la plage « Les Mouettes » à Aix-Les-Bains : carte postale éditée par les éditions Edy [1960-1970], photographie Jean Bugnet.

Département de la Savoie, Archives départementales, [2Fi 1982].

**Doc. 44** - Plage « les Sirènes » à Aiguebelette : carte postale éditée par Combier Imprimeur Mâcon (CIM) [1960-1970].

Département de la Savoie, Archives départementales, [2Fi 2974].

## B - **Tourisme d'hiver**

**Doc. 45** - Station de La Plagne : photographie d'un téléski avec vue sur les bâtiments de la station en contrebas, février 1962.

Département de la Savoie, Archives départementales, [17J 452].

**Doc. 46** - Plan général d'Avoriaz.

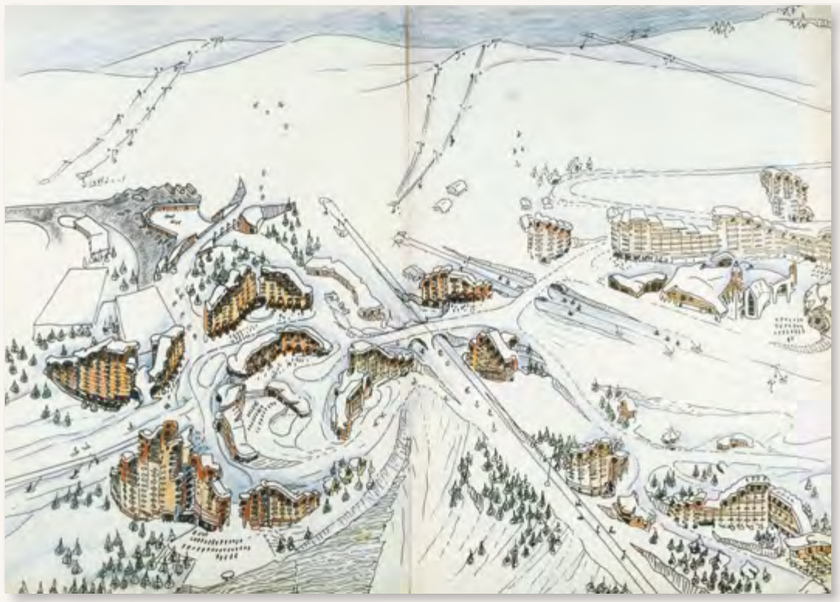

Département de la Haute-Savoie, Archives départementales, [153 J 181].



**Doc. 47** - Stations de ski savoyardes : croquis synthétisant les dénivellations maximales entre les centres des stations et leurs plus hautes remontées-mécaniques, juin 1960.

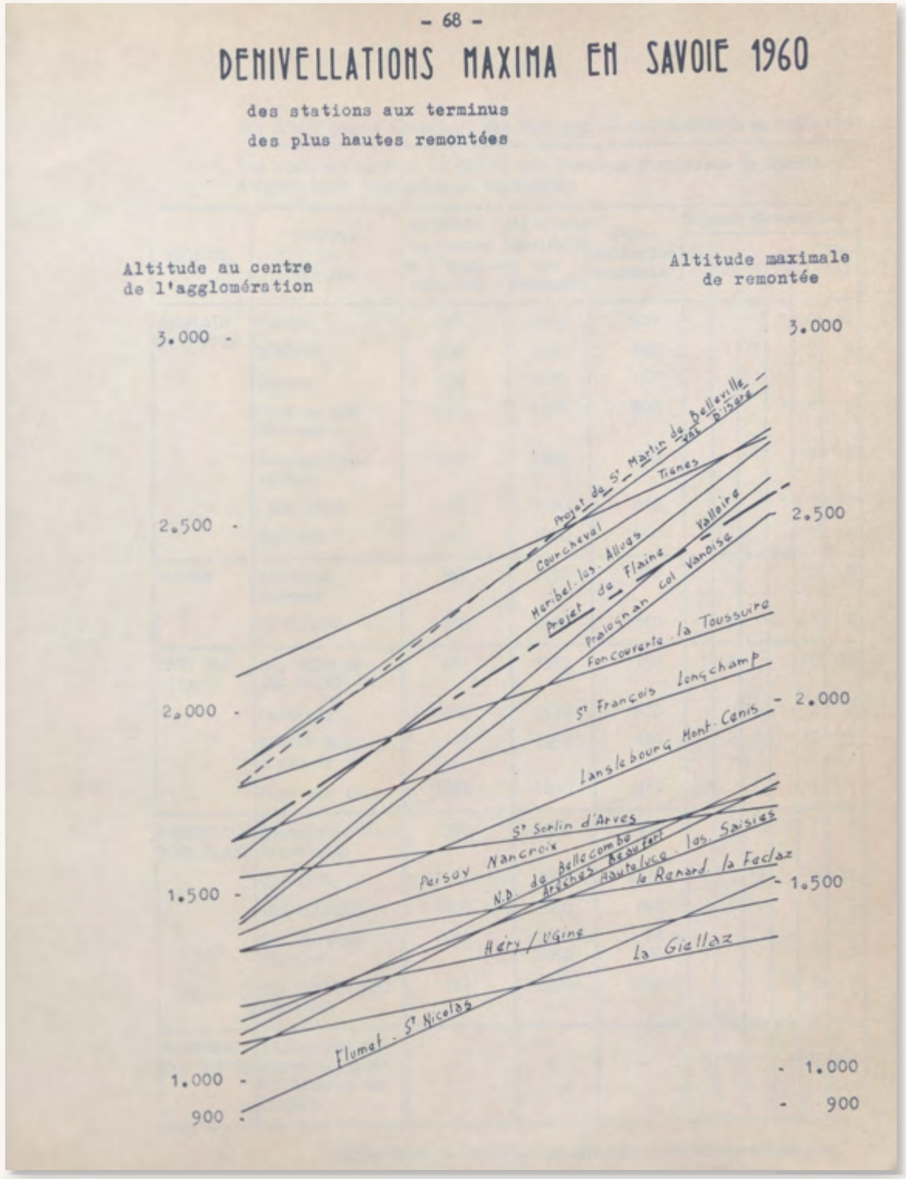


Département de la Savoie, Archives départementales, [1433W 504].

1) Quelle station a son centre au-delà de 2000 m. et le haut de ses pistes vers 2700 m. ?
2) Listez les équipements nécessaires à la création d'une station de ski.
3) Peut-on parler de tourisme de masse ?

## C - Le premier parc naturel en France

**Doc. 48** - Parc national de la Vanoise, création : carte du parc, 1963.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1433W 43].

1) Quand et où ce parc a-t-il été créé ?
2) Quelle est son altitude ?
3) Pourquoi est-il nécessaire de créer ce type d'espace ?



« Prenez invariablement
la position la plus élevée,
c'est généralement
la moins encombrée. »

III

# Décennie 60, vers un essor des transports

## A - Le développement des transports

**Doc. 49** - Autoroute A43 Lyon-Chambéry, construction du tunnel de l'Épine : extrait de la plaquette de présentation, décembre 1968.

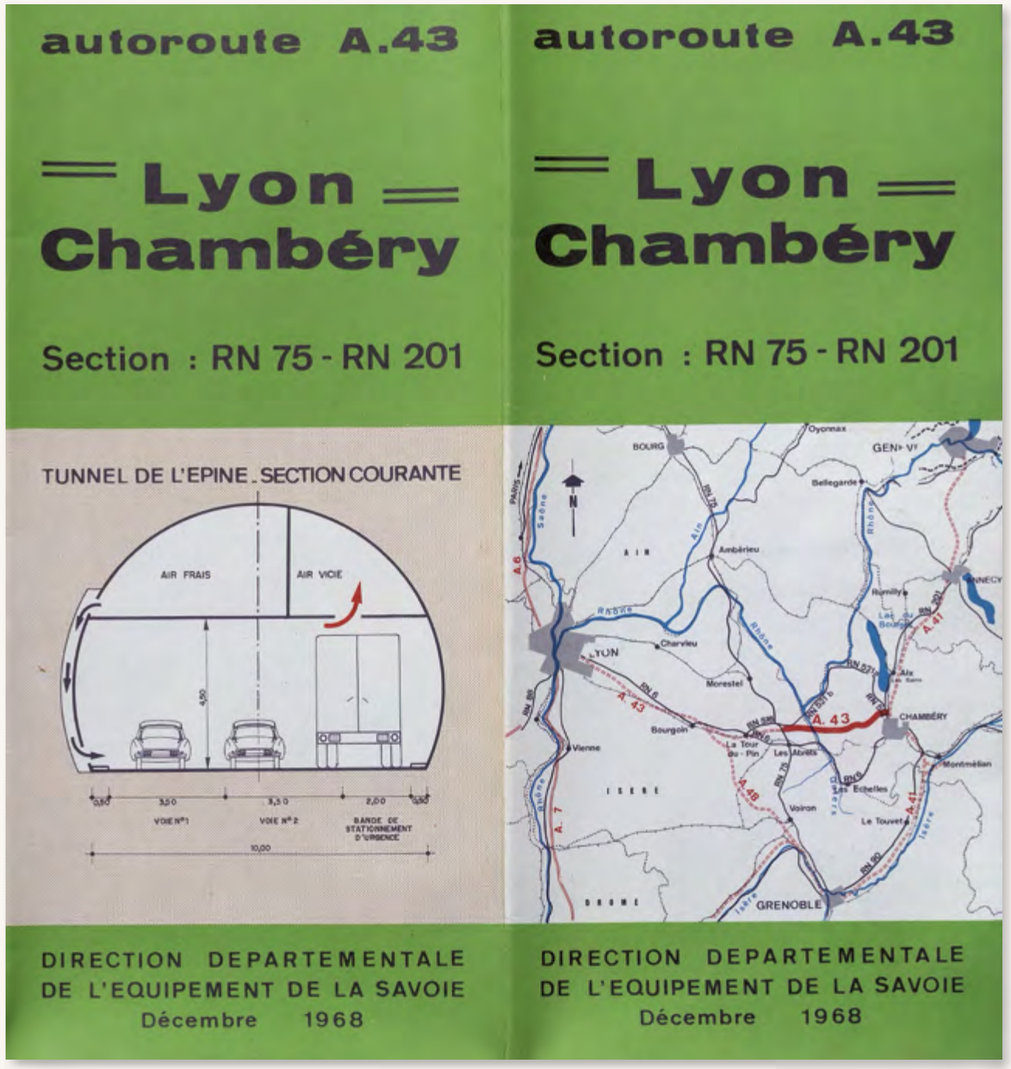


Département de la Savoie, Archives départementales, [1433W 471].

**Doc. 50** - Autoroute A43 Lyon-Chambéry, construction du tunnel de l'Épine : extrait de la plaquette de présentation, décembre 1968.

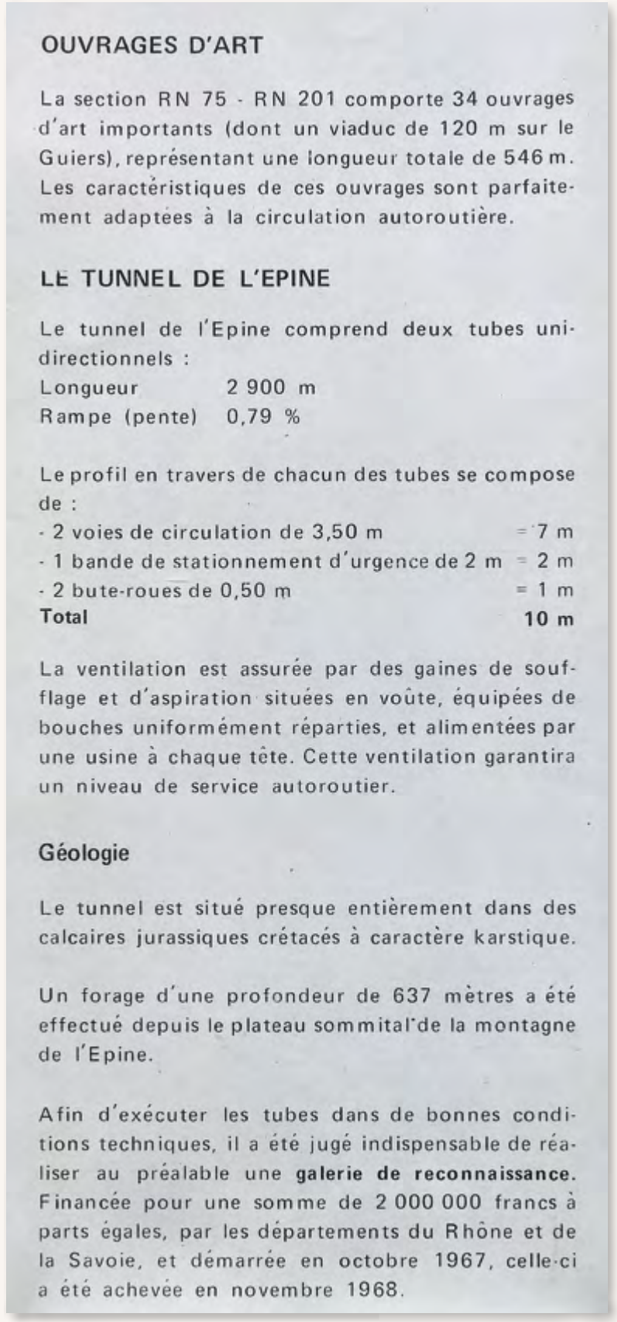

OUVRAGES D'ART

La section RN 75 - RN 201 comporte 34 ouvrages d'art importants (dont un viaduc de 120 m sur le Guiers), représentant une longueur totale de 546 m. Les caractéristiques de ces ouvrages sont parfaitement adaptées à la circulation autoroutière.

LE TUNNEL DE L'EPINE

Le tunnel de l'Epine comprend deux tubes unidirectionnels :

Longueur 2 900 m
Rampe (pente) 0,79 %

Le profil en travers de chacun des tubes se compose de :

- 2 voies de circulation de 3,50 m = 7 m
- 1 bande de stationnement d'urgence de 2 m = 2 m
- 2 bute-roues de 0,50 m = 1 m

**Total 10 m**

La ventilation est assurée par des gaines de soufflage et d'aspiration situées en voûte, équipées de bouches uniformément réparties, et alimentées par une usine à chaque tête. Cette ventilation garantira un niveau de service autoroutier.

Géologie

Le tunnel est situé presque entièrement dans des calcaires jurassiques crétacés à caractère karstique.

Un forage d'une profondeur de 637 mètres a été effectué depuis le plateau sommital de la montagne de l'Epine.

Afin d'exécuter les tubes dans de bonnes conditions techniques, il a été jugé indispensable de réaliser au préalable une **galerie de reconnaissance.** Financée pour une somme de 2 000 000 francs à parts égales, par les départements du Rhône et de la Savoie, et démarrée en octobre 1967, celle-ci a été achevée en novembre 1968.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1433W 471].

**Doc. 51** - Le « jumbo » : pointe sèche de Charles Samson, extrait de l'ouvrage de Louis Armand, *De la Savoie au Pays d'Aoste*, 1965.

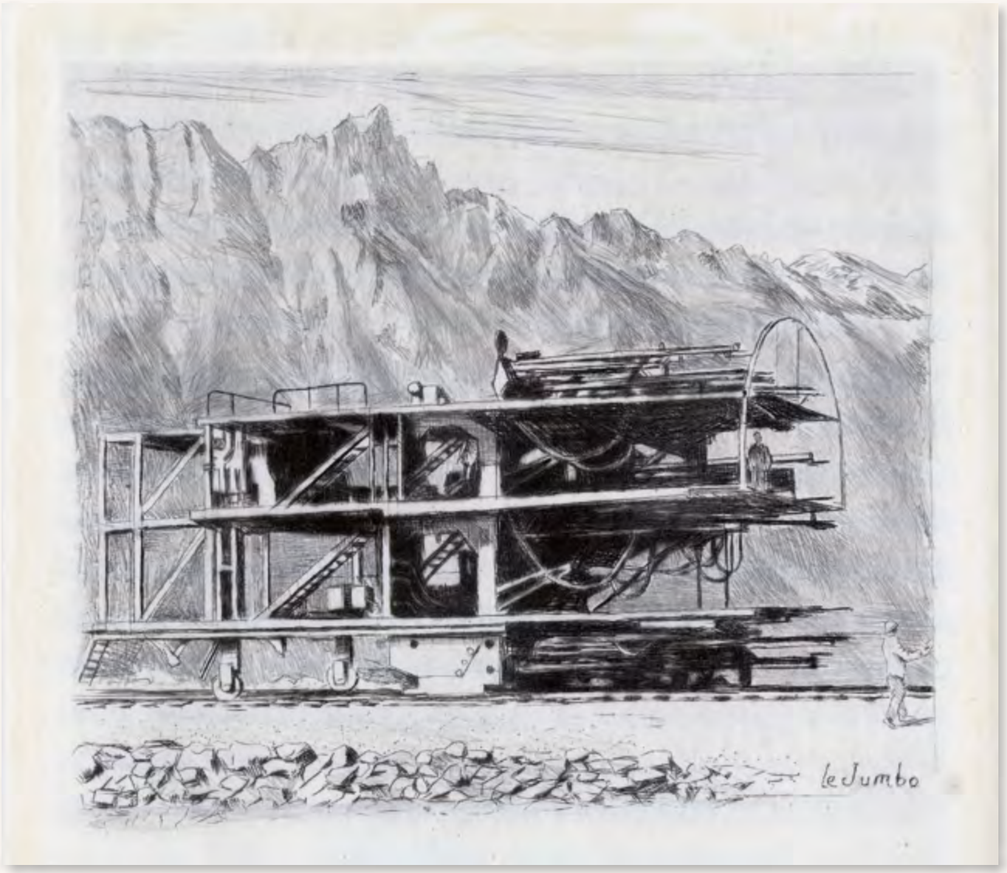


Département de la Haute-Savoie, Archives départementales, [Bib 6310].

Le « jumbo » est une perforatrice de 75 tonnes, 9 mètres de haut, 8 mètres de large et 20 mètres de long. Elle a permis de creuser le tunnel du Mont-Blanc.

**Doc. 52** - Autoroute A43 Lyon-Chambéry, construction du tunnel de l'Épine : photographie de la galerie du tunnel, 1972.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1433W 471].

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

***Documents 49 à 52***

1) Le tunnel de l'Épine : quelles villes relie-t-il ?
   Quand a-t-il été construit ?
   Qui l'a financé ?
2) Quelles sont les raisons de la création des tunnels ?
3) Quelles en sont les contraintes et les risques ?

## B - **Favoriser la construction européenne**

« Le 16 juillet 1965, le tunnel du Mont-Blanc fut inauguré en présence du Président de la République italienne Giuseppe Saragat et du Président de la République française Charles de Gaulle. « *[…] Cette œuvre de paix que nous inaugurons aujourd'hui est pour le monde un signe de bonne volonté et de confiance dans la vertu du travail humain qui construit jour après jour la vie des nations* », déclarait alors Giuseppe Saragat.
Rêvé depuis des siècles, imaginé par des visionnaires, soutenu par des gouvernements audacieux et créé par des hommes courageux, le tunnel du Mont-Blanc constitua un axe fondamental de la fraternité retrouvée entre les peuples européens. »

Source : **https://tunnelmb.net**

**Doc. 53** - La une de *L'Essor savoyard*, 19 juillet 1965.

L'ESSOR savoyard

Le plus fort tirage contrôlé des hebdomadaires savoyards

Via dell'amicizia Europea

Vendredi 16 Juillet 1965

LE TUNNEL DU MONT-BLANC EST OUVERT

EDITION SPECIALE
Le numéro : 1 F

Département de la Haute-Savoie, Archives départementales, [Per/998-17].

**Doc. 54** - *Les grands itinéraires routiers* : brochure éditée par le Conseil général de la Savoie pour préparer la construction du tunnel du Fréjus, 1953.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1433W 117].

**« Bien entendu, on peut sauter sur sa chaise comme un cabri en disant l'Europe ! l'Europe ! l'Europe !… Mais, cela n'aboutit à rien et cela ne signifie rien. »**
**(1957)**

1) Quels sont les tunnels présentés ici ? Quels pays relient-ils ?
2) En quoi l'ouverture de ces tunnels participe-t-elle à la construction politique européenne ?

## C - Les enjeux politiques

**Doc. 55** - Élections présidentielles du 19 décembre 1965 : affiche électorale du candidat Charles de Gaulle.

Département de la Savoie. Archives départementales, [M 3936].

1) Présentez ce document.
2) D'après cette affiche, quels sont les aspects positifs de la politique du président Charles de Gaulle ?
3) Que reste-t-il à faire ?
4) Peut-on parler de propagande ?

# DE GAULLE

## et les départements savoyards

1937 - 1965

**Département de la Savoie**

**Archives départementales**
244, quai de la Rize - 73000 Chambéry
archives@savoie.fr - www.savoie-archives.fr